

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIV - No 37 Montréal, 20 novembre 1974

Le 50^e
congrès
de l'UPA

Le message
du président

page 3

*Des prix
convenables
pour assurer la
survie de
l'agriculture*



UPA

NUMÉRO
SOUVENIR



la terre

1924-1974:

Un demi-siècle
dans la vie
de l'UPA
et de l'UPA

L'association du syndicalisme agricole
du Québec reconnaît par ses publications
des personnes qui ont contribué à son développement

Numéro-souvenir

Deuxième cahier



L'opinion rurale

Les producteurs de boeufs seraient-ils en colère?

Au moment où beaucoup de monde cherche une solution aux problèmes des producteurs de boeuf soit 90% des agriculteurs du Québec, voici mon analyse des causes et des remèdes, au lieu des cataplasmes si chers à nos gouvernants tant fédéraux que provinciaux.

Si nous reculons d'un an, soit du mois d'août au 29 octobre 73, moi je parlais de chez moi avec 2 veaux de 3 jours et après les avoir vendus à l'encan à commission je revenais chez moi avec \$238, soit environ \$160 de plus que le prix normal des années antérieures, les mêmes proportions valaient pour les autres catégories d'animaux.

Quand je revenais chez moi avec mon chèque, je disais à ma femme et mes enfants: "Voilà, avec le surplus, je vous achète telle ou telle chose que vous désirez depuis longtemps."

Les magasins vendant plus, ils donnaient des commandes aux fabricants, le fabricant ayant plus de commandes, embauchaient plus d'ouvriers, et la roue de la prospérité tournait tel que prévu par ceux qui avaient payé le boeuf plus cher que jamais auparavant.

Mais, diable qui étaient-ils?

Et pourquoi payaient-ils plus cher que le prix normal?

La célèbre loi de l'offre et de la demande était faussée volontairement, il y avait anguille sous roche!

Une petite enquête révéla que la majorité des acheteurs d'animaux étaient soit des Américains ou des acheteurs à la solde des grosses compagnies ontariennes ou de Montréal qui créaient de la prospérité chez le peuple québécois pour aider les libéraux à se faire élire.

Bourassa de son côté a tout engagé les invalides pour faire balayer les ponts et couper les branches le long des chemins de la province.

Plusieurs organismes, compagnies et municipalités ont reçus de généreux octrois pour effectuer des travaux que plusieurs n'avaient même pas demandés ni voulus.

Les Américains et les fédéralistes ont conjugués leurs efforts pour créer de la prospérité.

Pour ceux qui ont des doutes, rappelez-vous que quelques jours avant la date du scrutin Bourassa est venu à la TV dire que son parti avait fait enquête, qu'il y avait prospérité dans le peuple Québécois, il a aussi conclu qu'un peuple prospère votera certainement pour le gouvernement.

Si les Américains sont venus aider les libéraux, c'était pour s'assurer qu'ils ne seraient pas dérangés et pourraient continuer à exploiter nos richesses naturelles à leur profit.

Les compagnies canadiennes qui profitent du fédéralisme en ont fait autant alors ils peuvent contrôler et changer le prix d'achat de la viande comme bon leur semble.

Là-dessus je me souviens d'une phrase de Louis Even, il y a trente ans: "Nos gouvernants à la solde des capitalistes traitent le peuple québécois comme le fermier traite ses chevaux."

La veille d'une élection, les compagnies qui exploitent le peuple (par leur aide et l'argent mis dans la caisse électorale) mettent de l'avoine dans la terrine. Nos Québécois se comportent avec autant d'intelligence que leurs chevaux.

Messrs les cultivateurs, autant de générosité de la part des Américains et des compagnies, ça se paye par quelqu'un, et depuis les élections, ils ne font que reprendre les millions qui ont servi à acheter nos votes.

Au lieu d'aller épandre du fumier dans le chemin, tâchez de réfléchir et de comprendre les capitalistes qui étaient obligés de faire cela, car plusieurs cultivateurs avaient le culot de supporter le par-

ti québécois, et imaginez-vous! que ces imbéciles-là, veulent que les richesses naturelles du Québec soient exploitées par des Québécois et aux profits des Québécois.

Chers lecteurs le beau René Lévesque et sa "gang" sont graves. Ils veulent vous faire raisonner comme des hommes d'affaires et parler français, alors que nous nous voulons raisonner et parler en jocal, et il y a pire, ils prétendent que, au Québec il y a suffisamment de terre à vocation sucrière qui ne sont pas cultivées que nous pourrions produire ici tout le sucre désiré.

Ça n'a pas de bons sens! Que vont devenir ces pauvres compagnies qui perdent de l'argent tous les jours à nous vendre leur sucre si bon marché.

Ils sont fous ces Québécois, ils veulent tout chambarder, ils prétendent que ce qui se passe n'est pas économique.

Le cultivateur qui demeure à un mille de Sherbrooke paie un camion pour envoyer sa vache à l'encan à commission, il paie pour la faire vendre, la vache va se faire tuer à Montréal, la semaine suivante la vache revient à Sherbrooke chez le grossiste et après chez le détaillant et ensuite aux consommateurs.

Moi, je ne vois rien de mal là-dedans. Les maudits péquistes eux, ils veulent faire mourir presque tout ce monde-là, et ils ont osé mettre dans leur programme: "Chaque région agricole aura son abattoir. Le cultivateur vendra à son abattoir à des prix basés sur l'index composé coût de vie, coût de production.

L'abattoir vendra au gros et aussi au détail, directement aux consommateurs.

Décidément il est fou ce gaulois de Lévesque. Que va-t-il advenir de ces pauvres compagnies qui se saignent à blanc pour nous?

Et ce n'est pas tout, ces révolutionnaires-là, ces méchants séparatistes-là, veulent greffer un entrepôt frigorifique à nos régions, donner des contrats de production pour fruits et légumes à ceux qui possèdent la terre. Ils vont jusqu'à prétendre, que si le Québec était un pays, il serait très facile de protéger les

marais contre le dumping des États-Unis et de l'Ontario.

Beaucoup de gens ne savent pas ce qu'est du dumping. C'est la vente pour quelques mois de produits par un pays étranger à des prix tellement bas qu'ils découragent la production locale. C'est le jeu des Américains et des Ontariens. C'est comme les élections, le consommateur en bénéficie pour quelques mois et doit payer des prix astronomiques le reste de ses jours.

Bon, M. les producteurs de boeufs, le 29 octobre 1973, vous avez eu le choix de voter soit pour trois partis fédéralistes qui vous offraient chacun deux ministères d'Agricultures impuissants et irresponsables, deux ministères qui passent leur temps à se chamailler et ne font rien.

D'autre part le méchant parti séparatiste Québécois vous offrait un ministère d'Agriculture avec tout ses pouvoirs et responsable au peuple, non à la reine d'Angleterre.

Les résultats sont là, la grande majorité des ruraux ont voté fédéralistes. Alors, charroyez du fumier tant que vous voudrez, vous avez le gouvernement que vous vous êtes donné.

Aurelien Rivard
R.R. No. 1, Ascot Corner
Sherbrooke, Qué.

Il y a 6 points importants à envisager quand vous achetez une voiture 1975.

1 Les voitures équipées de convertisseurs catalytiques exigent une essence sans plomb.

Certaines voitures 1975 sont équipées, pour répondre aux nouvelles normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement, d'un convertisseur catalytique: il s'agit d'un dispositif antipollution qui exige l'utilisation d'une essence sans plomb, plus dispendieuse.

"Le gouvernement fédéral a annoncé hier que l'on pourrait satisfaire aux normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement pour 1975 en ayant recours à des dispositifs comme la vaporisation avancée de l'essence, l'allumage électronique et des carburateurs améliorés."

"Si les convertisseurs catalytiques ne sont pas exigés sur les voitures canadiennes, il y aura moins de demande au Canada pour l'essence sans plomb."

— Extrait d'un reportage paru le 20 juillet 1973 dans le Globe and Mail.

2 L'essence sans plomb ne se trouve pas facilement partout.

Bien que l'essence sans plomb soit offerte dans 40% des stations-service de certains centres urbains importants, sa distribution est substantiellement moins efficace dans les régions rurales. Dans un rapport daté de juin 1974, le Ministère de l'Industrie et du Commerce prévoyait qu'à l'échelle nationale, l'essence sans plomb ne serait pas disponible dans 8 stations-service sur 10 au Canada, au 1er octobre 1974.

Le Ministère des Transports a déclaré "que le Ministère comptait faire respecter en 1976 les mêmes normes sur l'émission de gaz d'échappement des voitures que celles qui sont à être édictées pour 1975."

— Extrait d'une lettre du Ministère des Transports à la Motor Vehicle Manufacturers Association, en date du 20 février 1974.

3 Voici ce que certaines sources gouvernementales ont dit des normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement pour 1975-1976.

"Le gouvernement fédéral se prépare à exiger des dispositifs antipollution pour les voitures 1975 au Canada qui réduiront d'environ 5% les émissions de gaz d'échappement mais qui n'exigeront pas l'utilisation de convertisseurs catalytiques et qui ne résulteront pas en une consommation accrue d'essence."

"Les nouvelles normes canadiennes proposées sur l'émission de gaz d'échappement des voitures 1975 seront plus sévères que les normes actuelles édictées en 1973, mais ne seront pas aussi exigeantes que les normes proposées pour les États-Unis en 1975."

"Les normes proposées au Canada pour 1975 n'exigeront l'utilisation d'aucun convertisseur catalytique."

4 Tous les modèles Ford Canada 1975 ont été construits pour consommer n'importe quelle essence et pour répondre aux normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement sans faire appel à des convertisseurs catalytiques.

Le gouvernement canadien a décidé d'adopter des normes d'émission plus raisonnables que celles votées aux États-Unis en 1975. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de faire appel à des convertisseurs catalytiques pour répondre aux normes canadiennes.

Cependant, pour être en mesure de répondre aux normes canadiennes pour 1975 sur l'émission de gaz d'échappement, Ford Canada a investi plus de \$1 million dans un programme d'envergure de changements mécaniques, de complexité de nos chaînes d'assemblage et d'autres initiatives spéciales.

Le résultat? Tous les moteurs (à l'exception du V6 de 2.8 litres, offert en option) de tous les modèles Ford Canada 1975 répondent à ces normes sans exiger de convertisseurs catalytiques et peuvent consommer n'importe quelle essence: sans plomb, super ou ordinaire à bas prix.

5 Tous les modèles Ford et Mercury 1975 réunissent les facteurs d'économie suivants.

• L'allumage électronique élimine pointes et condensateurs, et améliore l'économie à long terme en stabilisant la performance des bougies • Une mise au point améliorée de plusieurs des moteurs stimule la performance et sert l'économie d'essence • Des rapports optimums de pont arrière contribuent à réduire l'usure du moteur et abaissent la consommation d'essence en s'adaptant correctement aux exigences de charge et d'utilisation • La semelle des pneus radiaux ceinturés d'acier dure plus longtemps et offre moins de résistance au roulement pour plus de millage au gallon.

6 Les concessionnaires Ford et Mercury sont dès maintenant en mesure de vous livrer rapidement des voitures qu'ils ont déjà et qui peuvent consommer n'importe quelle essence: sans plomb, super ou ordinaire à bas prix.

Les concessionnaires Ford et Mercury sont en mesure de vous livrer rapidement une nouvelle voiture 1975. Ils en ont une grande quantité en stock dès maintenant. Il y a sûrement un modèle pour vous, de la couleur de votre choix, avec, en option, les accessoires qui correspondent à vos besoins. Où que vous soyez au Canada, et où que vous alliez, vous pouvez alimenter votre voiture en n'importe quelle essence disponible: sans plomb, super, ou ordinaire à bas prix.

Lorsque vous choisissez un des modèles Ford ou Mercury 1975, ça fait du bien de savoir que vous pouvez consommer n'importe quelle essence, n'importe où.



Qu'il s'agisse d'achat ou de location, c'est dès maintenant que vous pouvez venir choisir dans le vaste inventaire de votre concessionnaire Ford ou Mercury une voiture 1975 qui puisse consommer n'importe quelle essence.



Des prix pour assurer la survie de l'agriculture

Nous vous présentons aujourd'hui de larges extraits de l'allocution du président général de l'UPA, M. Paul Couture devant le congrès général.



L'agriculture québécoise connaît présentement une des périodes les plus difficiles des dix dernières années. Même si l'époque de la mise en place des plans conjoints avait été reconnue comme difficile au plan de la sécurité du revenu du producteur, elle ne se compare pas à la période actuelle où l'équilibre "prix de vente-coût de production" est des plus précaire.

La montée du coût des intrants, le comportement des taux d'intérêt sur emprunt tout autant que les besoins croissants de la capitalisation en agriculture rendent de plus en plus difficile l'entrée en agriculture de la relève.

Le manque de sécurité du producteur joint au volume de travail qu'il doit fournir a aussi pour effet non seulement d'éloigner la relève, mais de démoraliser des producteurs en place.

Cette situation faite à l'agriculture se traduit par un déséquilibre entre le prix de vente des produits et les coûts de production réels de chacun des produits concernés. La situation est plus pénible pour certaines productions que pour d'autres. Quand on fait le tour des productions, il faut constater qu'aucune d'entre elles n'atteint, au niveau du prix de vente, l'équilibre souhaité avec le coût de production réel du produit concerné.

Au niveau du Québec, le droit du producteur agricole moyen à un revenu équivalent à celui d'un ouvrier spécialisé est reconnu et accepté par le gouvernement provincial. Cet accord de principe devrait mettre fin à des hésitations qui gênaient la confection des coûts de production.

Au niveau national, la reconnaissance du même principe n'est pas acquise pour autant. Il faudra mener une lutte pour que les associations nationales agricoles et les différents paliers de gouvernement des autres provinces.

De plus, au niveau national, la Commission de Surveillance des prix à l'alimentation devra pousser ses études plus avant que tout ce qu'elle a fait jusqu'à maintenant. S'en tenir aux offices nationaux et provinciaux de commercialisation des produits agricoles pour comprendre le comportement des prix des produits alimentaires, c'est trop restreint comme champ d'investigation et ce n'est pas de nature à garantir une protection efficace pour les consommateurs.

Il est à espérer que les pressions de l'UPA tout autant que les suggestions pour améliorer le fonctionnement de cette Commission sauront faire bouger le gouvernement pour que cette Commission ait l'honnêteté de compléter ses études et recherches tant au niveau de la transformation et de la distribution des produits agricoles qu'au niveau de la production.

L'UPA est disposée à se présenter devant la Commission aussi souvent qu'elle l'exigera pour présenter les coûts de production. L'UPA est prête à fonctionner à livre ouvert. Il faudrait que le comportement de l'UPA oblige les autres partenaires dans la commercialisation des produits agricoles à en faire autant. Autrement les jeux sont faussés et on continuera de compresser là où c'est le plus facile de le faire, soit au niveau du producteur.

À l'UPA, nous croyons fermement que c'est dans le respect des coûts de production et dans l'établissement des marges raisonnables d'opération de chacun des intermédiaires que s'établira le juste prix des produits alimentaires. Cette discipline peut paraître sévère et en contradiction avec la fameuse loi de l'offre et de la demande, mais dans une période inflationniste, il n'y a aucun autre moyen de modérer

les ambitions désordonnées de ceux que rien n'arrête quand il s'agit de profits.

Motivation des producteurs:

Les producteurs agricoles du Québec trouveront leur motivation à demeurer et à progresser dans la production à deux conditions:

- Que ça paie;
- Que les conditions de vie soient aussi attrayantes que celles des autres classes de la société.

Il devient de plus en plus évident que les producteurs agricoles du Québec vont, dans l'avenir, demeurer en production, à la condition que ce soit payant. C'est compréhensible si on tient compte de la capitalisation requise.

De plus, la facilité avec laquelle un producteur agricole ou un aspirant-producteur peut choisir une autre option est loin de garantir la stabilité des producteurs en place et à venir.

Il est très important de comprendre que le producteur agricole québécois n'acceptera plus d'être esclave d'une profession qui a tendance à le tenir captif à l'année longue. Il faudra que le revenu agricole permette aux producteurs agricoles de jouir, au niveau des périodes de vacances ou de loisirs, des mêmes avantages que les citoyens des autres classes de la société.

Ce que les producteurs sont disposés à faire pour bonifier la situation

Les producteurs agricoles, tout en étant conscients des difficultés que connaît l'agriculture du Québec pour s'ajuster dans le contexte d'une économie inflationniste, sont aussi disposés à fournir tout l'effort requis à la stabilisation d'une économie agricole chancelante.

L'effort premier que doit fournir le producteur agricole pour bonifier la situation, c'est d'abord de s'organiser. Pour ce qui est des producteurs de lait, des producteurs d'œufs et de volailles, c'est chose faite.

Pour ce qui est des producteurs de porc, de pommes, de sucre et de sirop d'érable, de pommes de terre et de boeuf, en particulier et d'autres, les structures syndicales sont en place, et dès cette année, il devrait être possible de mettre en opération des plans conjoints. L'organisation de ces productions est une tâche importante pour l'UPA mais aussi une tâche nécessaire. Il nous faut donc comme producteurs nous discipliner, pour que collectivement nous puissions négocier de façon continue les prix et les conditions de vente de nos produits.

Il faut donc aussi nous discipliner pour que collectivement nous puissions forcer le marché à retrouver l'équilibre entre ses besoins véritables et la production en vue d'éviter les dégâts économiques que causent inévitablement soit les surplus soit les raretés dans l'approvisionnement.

Les producteurs agricoles du Québec sont prêts, et rien ne nous permet d'en douter, à prendre leurs responsabilités de chefs d'entreprise et à mener à bonne fin le secteur de la production. C'est la garantie que peuvent offrir au monde de la consommation les producteurs agricoles.

Ce que les producteurs agricoles attendent de l'état

Les producteurs agricoles du Québec sont de plus en plus convaincus que l'État de niveau provincial et fédéral a véritablement un rôle à jouer pour redonner à l'agriculture sa véritable place au sein de l'économie canadienne.

Pour ce qui est du gouvernement du Québec, l'UPA

est persuadée qu'il doit placer au centre de ses préoccupations économiques l'agriculture québécoise. L'agriculture au Québec se situe au premier échelon de l'ensemble de l'industrie primaire, et lasser détériorer le secteur agricole, c'est compromettre sérieusement l'ensemble de l'économie québécoise.

Cela étant acquis, il faut maintenant s'atteler à la tâche pour que les politiques provinciales soient en accord avec les réalités économiques agricoles au Québec.

L'ensemble des résolutions qui seront présentées au présent congrès convie pas mal tout le champ des activités économiques de l'agriculture chez nous. Nous croyons fermement que ces résolutions qui ont franchi les étapes des congrès de secteurs et des congrès régionaux et qui vont franchir celle du Congrès général pour devenir "les politiques agricoles de l'UPA" ont toutes les chances au monde d'être reliées très étroitement aux réalités agricoles du Québec. Il ne faudrait pas que ces politiques agricoles tombent, par la suite, dans des oreilles de sourds.

Dossiers en mains, l'UPA est prête à poursuivre son travail de négociation avec l'État québécois pour déboucher sur des politiques agricoles à la mesure des vrais besoins de notre agriculture.

Qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, d'enseignement professionnel, de zonage, de pollution, de taxation, du coût des intrants, des prix des produits ou de leur mise en marché, il faudra que les politiques mises de l'avant par l'État pour répondre aux besoins des producteurs agricoles, respectent les vrais besoins des problèmes posés.

Une priorité s'impose au gouvernement du Québec, redonner à l'agriculture québécoise une nouvelle vigueur économique. Cette approche du problème est à la base d'une politique de prix des produits agricoles qui doit tenir compte des coûts réels de production. Cette politique de prix est essentielle à la survie de toute entreprise agricole.

L'application d'une telle politique suppose, de la part de l'État, des prises de position fermes et réalistes dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles.

Il est clair dans l'esprit de tous que pour la grande majorité des produits agricoles, les conflits de juridiction entre le niveau fédéral et le niveau provincial ne manqueraient pas de se présenter. Le commerce interprovincial et même international entfaiblement en ligne de compte dans la commercialisation des produits agricoles. Ce que l'UPA veut, à ce sujet, c'est que le gouvernement du Québec puisse, avec toute l'énergie requise, défendre les droits des producteurs du Québec au niveau canadien.

Il faut bien reconnaître qu'il n'est pas toujours facile, au niveau canadien, de réaliser l'unanimité entre les provinces quand il s'agit de finaliser une politique agricole.

Ce qui doit guider notre gouvernement du Québec quand il s'agit d'ententes nationales concernant la commercialisation des produits agricoles, c'est l'équité entre les producteurs du Québec et ceux du reste du pays. Cette équité doit être protégée et défendue et aucun accroissement au respect de cette équité ne devrait être toléré.

Si l'UPA veut jouer son rôle au sein des associations nationales de producteurs, ses efforts demeureront vains, si elle ne peut compter sur l'appui constant et vigoureux du gouvernement provincial.

L'UPA entreprend donc l'année 1974-75 avec tout l'enthousiasme que lui a insufflé l'appui qu'elle a reçu de ses membres, lors des événements des dernières semaines.

Paul Couture, président général

Le surplus de 28 millions d'oeufs provient d'une erreur statistique

Nous publions aujourd'hui de larges extraits du *Mémoire que la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec a soumis le 19 novembre, devant la commission parlementaire d'enquête sur les oeufs.*

Comme tous les consommateurs, les producteurs d'oeufs du Québec regrettent la destruction d'oeufs au cours de l'année 1974. Nous ne désirons pas identifier des coupables mais bien proposer des solutions afin que cela ne se reproduise plus. Une fois les oeufs détruits, l'important est de trouver les mécanismes qui permettraient un meilleur équilibre entre les producteurs et les consommateurs.

Fondamentalement le problème consiste à vouloir faire fonctionner deux systèmes de mise en marché au sein d'un même secteur. Du côté des producteurs, afin d'obtenir une plus grande stabilité, ils acceptent un système de mise en marché ordonné de leurs produits; alors que toutes les autres institutions soit les supermarchés et les usines de décoquillage fonctionnent dans le cadre de la libre entreprise et qu'elles cherchent non pas à protéger l'agriculteur et le consommateur mais bien à faire le maximum de profits.

Le Québec est certainement la province la plus en mesure de comprendre ces problèmes car durant la guerre des oeufs elle a dû subir les méfaits des politiques du dumping des autres provinces qui n'acceptaient pas alors un système ordonné de mise en marché.

Production du Québec

Il y a déjà été mentionné que le Québec a été autorisé pour 1973 et 1974 à produire 78,647,000 douzaines d'oeufs soit 16,6% de la production canadienne. Si on regarde les statistiques de production du gouvernement fédéral, on peut se demander d'où provient la différence entre les quotas et les statistiques de la publication no: 23-202. Pour le Québec, la différence est très importante entre les chiffres utilisés pour les quotas et ceux de la publication 23-202 pour l'année 1973.

TABLEAU I

PRODUCTION D'OEUFS DE CONSOMMATION QUÉBEC 1967-1973 ('000 DOUZ.)

Années	Vendus consomm.**	Total	Base pour quotas*
1967	66,774	75,001	78,962
1968	65,716	73,872	78,241
1969	64,424	73,132	77,445
1970	66,876	75,945	78,885
1971	64,719	73,547	80,026
1972	55,740	64,490	
1973	50,899	59,518	

* Statistiques Canada 23-202 (1973)

** Statistiques Canada 23-202 (1971)

Pour ce qui est de l'Ontario, on constate que la différence est moins grande.

TABLEAU 2

ONTARIO ('000) DOUZ.

Années	Base pour quotas*	Total Stat. Canada
1967	169,324	168,567
1968	176,331	175,145
1969	179,800	178,725
1970	187,659	187,471
1971	193,985	192,618

Source: Statistique Canada — no 23-202 — 1973

Une grande partie du surplus de 28 millions d'oeufs provient d'une erreur statistique. Dans la publication de 1973, il faut dire qu'il y a eu des corrections:

"Le présent bulletin porte sur la statistique de la viande et des oeufs de volaille pour les années 1967 à 1973. Les estimations de 1967 à 1973 ont été rectifiées selon les données du recensement".

Normalement au lieu d'une production ca-

nadienne de 475,400,000 douzaines à être divisées entre les provinces on se rend compte que cela aurait dû être de 464,700,000 douzaines, soit un surplus de 10,700,000 douzaines.

Il est clair que pour arriver à une division du marché, il fallait se baser sur des statistiques même si elles représentaient seulement des estimations. Cela signifie que dans l'avenir il faudra que les gouvernements recueillent de meilleures statistiques.

Dans ce contexte d'erreur de la part d'une organisation gouvernementale, il faudra que ce soit le même gouvernement qui paie pour les pots cassés et protège les producteurs d'oeufs et respecte les droits acquis. Il faudra donc que le fédéral intervienne massivement auprès de l'agence et refinance toutes les opérations compromises non pas à cause d'une mauvaise volonté mais d'erreurs techniques.

Il existe aussi d'autres différences significatives au niveau des statistiques entre celle de Statistiques Canada et celles de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec.

Pour l'année 1973, la Fédération a touché des prélevés (1/2 cent la douzaine) sur un total de 59,587,000 douzaines. À ce chiffre, il faut ajouter environ 6,000,000 de douzaines d'oeufs d'incubation et 1,800,000 d'oeufs auto-consommés à la ferme. Ce qui donnerait un total d'environ 68,000,000 de douzaines pour la production québécoise alors que le fédéral rapporte une production de 59,518,000 douzaines.

Ce qui voudrait dire que pour 1973, le quota du Québec qui était de 78,000,000 de douzaines a été rempli à 10,000,000 douzaines près.

Dire que certaines provinces étaient justifiées d'augmenter leur production au-dessus de leur quota parce que le Québec n'avait pas rempli son contingentement ne justifie pas ce qui s'est passé car il y avait une solution à trouver à l'intérieur du marché normal, il aurait dû y avoir un transfert du marché de décoquillage vers la consommation et cela aurait pu être fait par l'OCCO.

La question que l'on doit se poser à ce niveau est la cause d'une diminution de la production des oeufs au Québec.

Premièrement, il faut mentionner que la guerre des oeufs qui avait lieu en 1972 avait ruiné un certain nombre de producteurs, et qu'il y avait eu à cause de cela, une diminution de la production.

Deuxièmement et c'est la principale cause, il y a eu le problème des grains de provende.

Un fléau pour la volaille: la maladie de Newcastle

Il n'y a pas eu de manifestation de la maladie de Newcastle au Canada depuis juillet dernier et le ministre fédéral de l'Agriculture veille à ce qu'elle n'apparaisse pas à nouveau.

"La maladie de Newcastle se présente sous plusieurs formes," dit le Dr John Lancaster, coordonnateur avicole de la Division des épizooties du Ministère. "Dans sa forme aiguë, il s'agit d'une grave maladie des volailles fatale pour la plupart des sujets atteints et qui se répand facilement."

Les premiers signes de la maladie ont été relevés en Indonésie en 1926, d'où elle s'est répandue sporadiquement à partir des forêts pluviales de la zone tropicale du Sud-est asiatique et de l'Amérique du Sud aux autres parties du monde.

Entre 1971 et 1973, le Canada a subi cinq manifestations distinctes de cette maladie, la dernière survenant en juillet 1973.

Bien que l'on ait dû abattre 250,000 poulets et dindons à ces diverses occasions, la surveillance étroite exercée par le Ministère a permis de l'enrayer rapidement.

Afin d'empêcher sa réintro-

duction au Canada, on a imposé des mesures strictes sur l'importation de volailles. Elles s'appliquent à la fois aux volailles de basse-cour et aux oiseaux familiers comme les canards et les perruches. Par exemple, on impose une quarantaine variant entre quatre semaines pour les poulets et les oiseaux exotiques et 45 jours pour les perroquets.

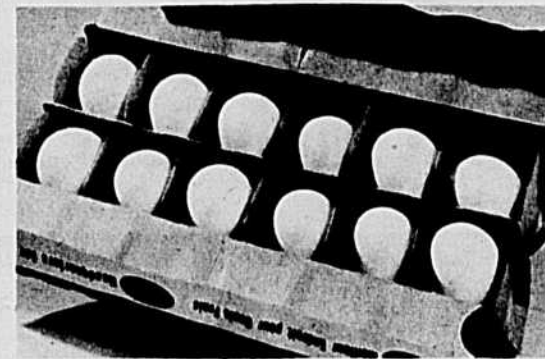
Habituellement, la quarantaine se fait dans les locaux mêmes des importateurs, pourvu que les nouvelles acquisitions soient bien isolées des autres volailles. Les vétérinaires de la Direction de l'hygiène vétérinaire surveillent la quarantaine, et ils peuvent soumettre des spécimens à des épreuves en laboratoire.

"Ce processus s'est avéré fort efficace pour empêcher la maladie de Newcastle d'entrer au Canada," ajoute le Dr Lancaster. "Si, bien sûr, la maladie se manifestait encore, nous appliquerions de nouveau des mesures rigoureuses afin de la circonscrire et de l'enrayer."

En vertu de la loi fédérale, on doit rapporter à un vétérinaire d'Agriculture Canada tout cas de maladie de Newcastle, réel

ou présumé. Alors que l'orge valait 40 cents le boisseau dans l'Ouest, il coûtait \$1.25 au Québec. C'est donc dire qu'il en coûtait beaucoup plus cher pour produire des oeufs au Québec que dans les autres provinces de l'Ouest principalement. Ce n'est donc pas une moins grande efficacité de la part des producteurs du Québec qui les a rendu non concurrentiels sur leur propre marché.

Ces deux raisons ont causé la baisse de production qui a eu lieu en 1972 et en 1973.



RECOMMANDATIONS:

1. Il faudrait que le Canada applique le même genre d'entente avec les pays étrangers qu'avec les provinces. Le fait d'avoir un système contrôlé d'une part et un autre où il n'y a qu'un seul objectif, celui de maximiser les profits, ne peut durer très longtemps sans causer de graves problèmes.
2. Il faudra que le gouvernement du Canada finance et contrôle le secteur de décoquillage des oeufs. L'erreur statistique dont nous avons parlé ne doit pas être supportée par les producteurs mais par le gouvernement. C'est pourquoi le système actuel d'achat d'oeufs par les décoquilleurs doit être révisé pour y inclure un mécanisme d'obligation d'achat à un prix d'arbitrage lorsqu'il y aura surplus.
3. Il faudra que les intermédiaires qui transfèrent et distribuent les oeufs décoquillés, ouvrent leurs livres afin de connaître leurs coûts de transformation, comme le font les producteurs devant cette commission. Le système de mise en marché mis en place par les producteurs ne pourra pas durer si les organisations d'agriculteurs ne connaissent pas les marges de bénéfices. Lorsque ces intermédiaires connaissent les stocks des producteurs, pour ces derniers, il n'y a plus de négociation possible.
4. Il faudra que le Conseil national de commercialisation des produits de ferme s'équipe de spécialistes qui lui permettraient de rapporter au ministre de l'Agriculture du Canada toutes les informations pertinentes au bon fonctionnement des offices nationaux de commercialisation des produits de ferme.

ou présumé.

On applique alors les mesures de quarantaine, on vérifie rapidement le diagnostic et, s'il est confirmé, tous les animaux atteints sont abattus et enterrés ou brûlés ainsi que tous les aliments ou litières infectés. Après le nettoyage et la désinfection, le propriétaire est indemnisé suivant la valeur marchande des volailles.

On doit attendre alors au moins un mois avant de relouer de nouveaux oiseaux dans les cages.

En même temps que l'on enquête sur les volailles infectées, un groupe de vétérinaires visitent, dans un rayon de cinq milles, tous les locaux où l'on garde des volailles. On informe alors les propriétaires des précautions à prendre.

À toute manifestation de la maladie, on met sur pied un système d'information pour avertir les producteurs du risque couru.

Des vaccins prévenant la maladie de Newcastle sont disponibles. On les ajoute à l'eau d'abreuvement des volailles ou on les vaporise dans l'air.

Lorsque le Canada n'est pas frappé par la maladie, les seuls producteurs qui ont tendance à utiliser le vaccin sont généralement ceux qui possèdent des sujets d'élevage de grande valeur.

Projet de répartition soumis à l'approbation du Congrès général

par Pierre COURTEAU

Le Congrès général de l'UPA qui se déroule cette semaine dans la Vieille Capitale est appelé à se prononcer sur les termes d'un accord de principe intervenu le 13 novembre entre les représentants du ministère de l'Agriculture et ceux de l'UPA sur la répartition du nouveau budget supplémentaire pour l'aide à la production bovine.

Cette rencontre de négociation pilotée par le ministre Normand Toupin et le président général de l'UPA, M. Paul Couture, a permis de déboucher sur la proposition suivante, savoir: 1— une prime de .17¢ la livre, additionnelle à celle de .13¢ déjà annoncée, et qui s'applique à l'ensemble du Québec selon les critères déjà établis dans le cas des producteurs-naisseurs, ayant un troupeau de boeuf de boucherie;

2— une prime de .10¢ la livre pour les bouillons classés ou non, nés en 1973, et vendus pour l'abattage entre le 1er juillet 1974 et le 1er février 1975; 3— un subside de .25 cents les 100 livres sur tous les quotas de lait industriel et de transformation à titre d'aide aux troupeaux laitiers. Ces mesures s'ajoutent à la prime déjà consentie pour l'hivernement pour le groupe des naisseurs dont le troupeau de bovins de boucherie est situé à l'intérieur d'une zone désignée.

Plus particulièrement, le calcul de la prime de .30 cents (.17 cents plus .13 cents) s'obtient sur la base d'un troupeau de vaches réduit à 70% (15% de perte en bas âge et 15% pour la relève) avec des veaux au poids moyen de 400 livres. Si on prend l'exemple d'un troupeau de 30 vaches, cela donne 21 veaux commercialisables X 400 livres X .30 cents. En se basant sur la vache comme

unité animale, on calcule cette fois: 400 livres (le poids moyen du veau) X .30 cents X 70%, ce qui donne \$84 par vache. À cela peut s'ajouter la prime à l'hivernement, variable de \$20 (troupeau de 76 U.A. et plus) à \$45 (troupeau de 20 à 30 U.A.), soit un total de \$104 à \$129, si le troupeau est à l'intérieur d'une zone désignée.

Concrètement, les quelque 2,000 producteurs de bovins de boucherie de la province toucheront une part de la subvention au prorata de leur production alors que les 25,500 producteurs de lait industriel recevront aussi une assistance financière sur la base de leurs quotas. Quant aux producteurs de lait de consommation, ils toucheront la prime pour la partie de leur production contingente et destinée à la transformation.

M. Paul Couture rappelle que ces différentes répartitions sont sujettes à

une ratification par les délégués au Congrès. Il souligne par ailleurs que le budget supplémentaire de \$15 millions garanti par le Gouvernement du Québec demeure un minimum et qu'il sera difficile d'établir avec exactitude le montant précis de la subvention totale avant quelques mois.

Au cours de la rencontre avec le MAQ, à laquelle participaient également le 2e vice-président général de l'UPA, M. Pierre St-Martin, ainsi que MM. Maurice Mercier et François Dagenais, respectivement directeurs des services de mise en marché et d'études et de recherches à l'UPA, le groupe de travail a amorcé par ailleurs la discussion consécutive à l'accord de principe intervenu le 7 novembre avec le Cabinet Bourassa. On sait que le gouvernement a alors reconnu le principe "que le revenu d'un agriculteur moyen doit être équivalent à celui d'un ouvrier spécialisé". On avait alors convenu de déterminer avec l'UPA le moyen de réaliser cet objectif pour chaque production. Enfin, le MAQ s'est dit prêt à considérer le problème des veaux F-1 comme un élément particulier, c'est-à-dire qu'advenant une aide éventuelle, elle sera complémentaire aux \$15 millions alloués.

Une année critique pour la fourrure

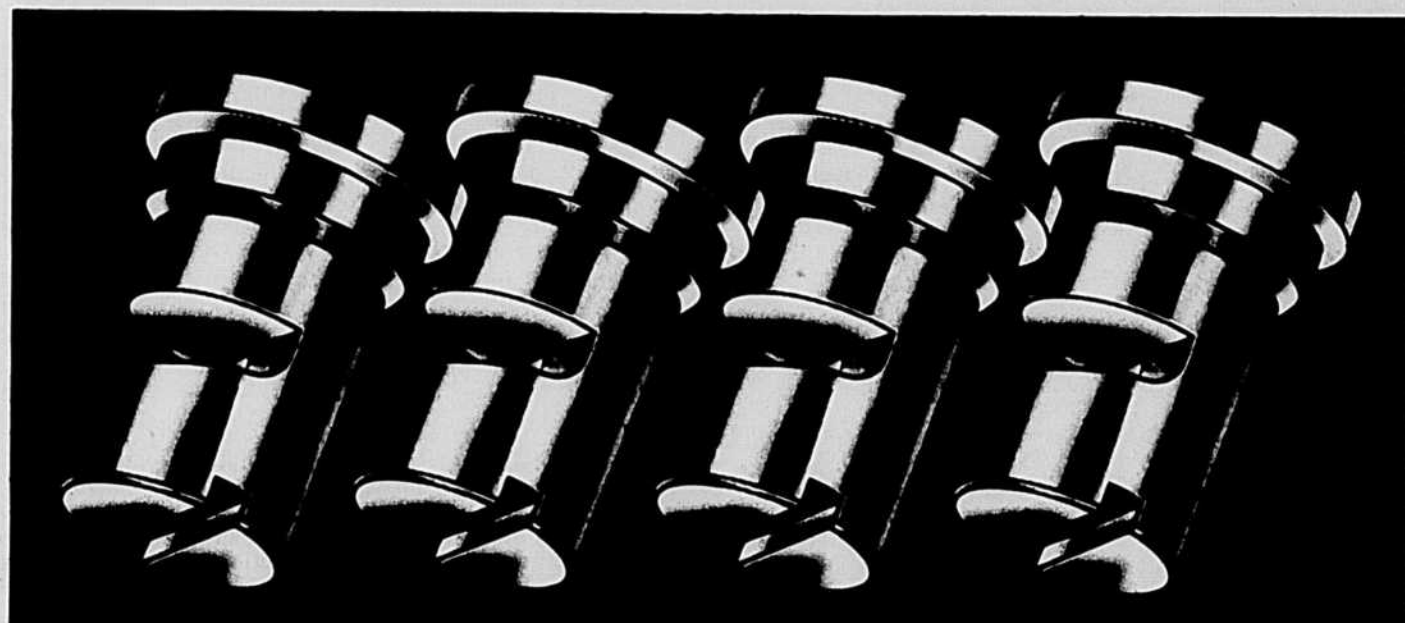
La prochaine période de vente des fourrures s'annonce difficile, tout particulièrement pour certains éleveurs de visons.

L'augmentation du coût de production, les perturbations de l'économie mondiale, les taux d'intérêt élevés et un nouveau règlement italien relatif à l'importation sont autant de facteurs qui influenceront le marché des fourrures.

La fourrure ne joue certainement plus le rôle qu'elle avait au début de la colonie, mais en 1973, la production canadienne a dépassé le million de peaux, au prix moyen de \$19.40 par peau. Nos exportations de fourrures brutes se sont chiffrées à \$41.2 millions et celles des fourrures confectionnées au montant de \$29.7 millions.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

la Terre
Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique
Fondé en 1929
Propriété de l'UPA
515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Té.: 288-6141
DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY
Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.
Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.
Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$3; 3 ans, \$7; 5 ans \$10.
Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent
Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Producteurs de maïs et de fèves:

GRATUIT: 4 JETS DE PULVÉRISATION FLOODJET*

Quand vous achetez 50 gals. ou plus de SUTANTM + 8E
ou 50 gals. ou plus de EPTAMTM 8E

SUTAN + & ATRAZINE, la combinaison herbicide pour le maïs qui travaille si bien que sa performance est garantie, ou Stauffer remplacera les produits. Ces produits doivent être utilisés selon les instructions sur l'étiquette, accompagnés d'une parcelle témoin. En plus, Stauffer doit être averti en-dedans de 30 jours après la plantation.

EPTAM, l'herbicide fiable pour les fèves, la luzerne et les pommes de terre. Contrôle une large variété de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges.

ACHETEZ MAINTENANT POUR ÊTRE CERTAIN...
et obtenez gratuitement des jets de pulvérisation Floodjet.

Les provisions de SUTAN + et de EPTAM sont limitées... comme elles l'étaient cette saison. Soyez certains d'avoir les herbicides dont vous aurez besoin, et obtenez gratuitement 4 jets Floodjet en acier inoxydable de longue durée. Idéal pour l'application de ces herbicides. Offre limitée à 4 jets par client avec l'achat de 50 gals. ou plus de Sutan + ou de Eptam. Valide pour les producteurs de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Expire le 15 décembre 1974.

Voyez votre marchand Chipman maintenant... pour profiter d'une offre spéciale de 6% sur vos achats de pesticides cet automne.

Offre Spéciale de Jets Floodjet
Les Produits Chimiques Chipman Ltd
C.P. 27, Boleau, P.Q. J3G 4S8

S'il vous-plait, me faire parvenir 4 jets Floodjet de la grandeur mentionnée ci-dessous. Je certifie avoir acheté 50 gals. ou plus de Sutan + 8E ou Eptam 8E. Une preuve d'achat est incluse.

TK 2.5 — à 20 lbs./p.c. à 4 m/h: 10.9 gals./acre de Sutan + 8E avec de l'eau.

TK 3.0 — à 20 lbs./p.c. à 5 m/h: 10.5 gals./acre de Sutan + 8E avec de l'eau.

TK 7.5 — à 20 lbs./p.c. à 4 m/h: 33 gals./acre de Sutan + 8E avec de l'azote liquide.

TK 10.0 — à 20 lbs./p.c. à 5 m/h: 33 gals./acre de Sutan + 8E avec de l'azote liquide.

Nom

Rue ou R.R.

Ville Province

Téléphone

Cochez ici si vous désirez plus d'information sur le Sutan + 8E, l'Eptam 8E ou sur l'équipement d'incorporation.
Ou ici si vous aimeriez la visite d'un représentant Chipman pour vous aider.

* Floodjet est une marque déposée de Spraying Systems Co.
(TM) SUTAN + et EPTAM sont des marques déposées de Stauffer Chemical Company of Canada Ltd.



Semaine du cultivateur

Une seconde partie réservée aux productions végétales

QUÉBEC — La deuxième partie de la Semaine du cultivateur de Saint-Hyacinthe se déroulera du 26 au 28 novembre prochains. Elle sera consacrée aux productions végétales, à l'Union des producteurs agricoles et à la relève agricole. Elle se terminera par une journée sur la fève soya, la betterave à sucre et le maïs-grain, au cours de laquelle seront dévoilés les noms des gagnants des divers concours.

Céréales

Après la projection d'un court métrage à sujet agricole, M. Raymond-A. Dequoy, conseiller en grande culture au bureau régional, fera ses commentaires sur les parcelles de démonstration dans la région de Saint-Hyacinthe.

Puis, M. Denis Bastien, régisseur de la Station de recherches de Sainte-Martine, entretiendra l'auditoire des nouvelles variétés de céréales, et M. Pierre Piché, secrétaire de l'Association des producteurs de semences du Québec, expliquera comment utiliser ces mêmes variétés.

Enfin, M. Pierre Lavigne, agronome à la division de la Défense des cultures, parlera des nouveaux herbicides à employer dans les céréales et M. Eric Coe, régisseur de la Station de recherches fédérale de La Pocatière, exposera les rapports qui doivent exister entre la physiologie et la fertilisation des céréales.

Travail du sol et compactage

Avant que les conférenciers abordent les différents aspects du travail du sol et du compactage, M. Bertrand Pelletier, le nouveau médiateur de plaintes en machinerie agricole, viendra expliquer aux agriculteurs présents comment il conçoit son rôle et quels services il peut leur rendre.

M. E. McKyes, ingénieur au département de génie rural du Collège Macdonald, parlera ensuite de l'influence de la circulation des machines aratoires sur le compactage du sol, et M. Denys Côté, agronome à la division des Sols du ministère de l'Agriculture du Québec, de l'effet du sous-solage sur le tassement des sols.

Puis, M. Régis Boily, ingénieur agronome au département de Génie rural de l'Université Laval, comparera différentes façons culturales quant à leur effet sur le compactage, et M. Simon-M. Guertin, conseiller en génie rural à Saint-Hyacinthe, exposera les résultats de recherches effectuées aux universités de Nebraska et de l'Iowa sur le sujet.

Enfin, la journée se terminera par une période de questions et une table ronde à laquelle participeront tous les conférenciers de l'après-midi.

Union des producteurs agricoles

L'avant-midi du 27 est réservé à l'Union des producteurs agricoles. M. François Dagenais, économiste, traitera de l'indexation des prix agricoles, de l'établissement d'un coût de production, du coût de revient, des facteurs qui font évoluer le coût de production et des moyens à prendre pour fixer les prix selon les coûts de production.

M. Gabriel Cossette, directeur régional de l'UPA, donnera ensuite des informations sur le nouveau service de placement de la main-d'œuvre agricole.

Le tout sera suivi d'une période de questions.

Relève agricole

La Semaine du cultivateur abordera ensuite les problèmes d'établissement agricole. M. René Laporte, surveillant régional de la Société du crédit agricole,

expliquera quels sont les renseignements à fournir au prêteur par celui qui demande un prêt. Puis, MM. Gilbert Belzile et Roger Benjamin, du service des Constructions et du Machinisme, parleront de l'utilisation en commun de la machinerie agricole.

Fève soya, betterave à sucre et maïs-grain

La dernière journée de la Semaine du cultivateur sera consacrée à la fève soya, à la betterave à sucre et au maïs-grain. Elle servira aussi de cadre à la remise des prix aux gagnants du concours provincial de fève soya, de même qu'aux gagnants du concours régional de maïs-grain.

Après la conférence du Dr Lucien Bordeleau, de la Station de recherche fédérale de Sainte-Foy, sur l'importance des inoculants dans la production de soya, et celle de M. Gilles Santerre, adjoint administratif d'Agrabec, sur la compagnie Agrabec et le marché de la soya, M. J.-Bernard Prieur, coordonnateur de la région du Richelieu, abordera l'Opération Soya 1974. Les observations sur le concours de soya et la remise des prix sont confiées à M. Lionel Lachance,

directeur du service des Productions végétales.

Au cours de l'après-midi, M. Yvan Jacques, sous-ministre adjoint à la commercialisation et directeur général de la Raffinerie, parlera de la betterave à sucre et de son avenir. Puis, M. Maurice Hénault, agronome au service de la Mise en marché, expliquera le marché du soya et du maïs-grain.

Il y aura ensuite le dévoilement du nom des gagnants du concours régional de maïs-grain, ainsi que la remise des prix et la présentation du trophée des Engrais Chimiques du Québec et de la plaque commémorative Daymond.

La journée se terminera par un hommage à une personnalité du monde agricole et une allocution de M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec.

Expositions

Les participants à la Semaine du cultivateur pourront visiter une exposition de machinerie agricole, d'équipement de ferme et de produits connexes qui se tiendra, du 26 au 28 novembre, au pavillon de génie rural de l'Institut de technologie agricole.

Le 28 novembre prochain, à l'ITA de St-Hyacinthe

Proclamation des gagnants des concours de soya au cours d'une fête provinciale

QUÉBEC — C'est le 28 novembre prochain qu'aura lieu, à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe, la journée provinciale sur le soya, journée au cours de laquelle on connaîtra le nom des gagnants des six concours régionaux de soya ainsi que le nom du grand champion provincial.

On se souviendra que 70 agriculteurs des régions du Richelieu, du sud-ouest de Montréal et de l'Assomption ainsi que de certains comtés des régions avoisinantes ont répondu, cette année, à l'invitation lancée par le ministère provincial de l'Agriculture en participant aux concours de soya qui correspondent, à toutes fins pratiques, à l'Opération Soya 1974.

Tout en espérant que ces concours ont contribué à populariser la culture de cette plante au Québec, M. J.-Bernard Prieur, président de l'Opération Soya 1974 et coordonnateur de la région du Richelieu, invite maintenant tous les producteurs de soya et, de façon plus générale, tous les agriculteurs, à participer à cette fête provinciale qui s'inscrit dans le cadre beaucoup plus vaste de la Semaine du cultivateur 1974.

Un programme qui invite aussi à aller "Toujours de l'avant"

À l'exemple des autres journées de la Semaine du cultivateur qui se déroule sous le thème "Toujours de l'avant", le programme de la journée provinciale sur le soya est organisé de façon à bien renseigner les participants sur la culture de cette plante de grande valeur.

Ainsi, à dix heures a.m., après la présentation d'un court métrage sur l'agriculture, le Dr Lucien Bordeleau, de la Station de Ste-Foy (Agriculture-Canada), parlera-t-il de l'importance des inoculants dans la production du soya.

Il sera suivi par M. Gilles Santerre, de la Compagnie Agrabec Ltée, qui abordera la question du marché du soya et de la Cie Agrabec.

Ensuite, après un exposé de M. Bernard Prieur sur l'Opération Soya 1974, M. Lionel Lachance, directeur du service des productions végétales du MAQ, fera quelques observations sur les concours de soya et procédera à la remise des prix aux différents gagnants.

Le ministère de l'Agriculture du Québec donnera alors, aux meilleurs producteurs de soya, des prix en argent d'une valeur totale de \$2,500, le nombre de prix par région variant selon le nombre d'inscriptions au concours.

D'autre part, le grand champion provincial de soya se verra remettre, en plus des prix précédents, le trophée Agrabec qui soulignera de façon spéciale sa victoire.

Par ailleurs, durant l'après-midi, il sera aussi question du marché du soya, du marché du maïs-grain et de la production de la betterave à sucre. La région du Richelieu en profitera également pour mettre un terme à son concours de maïs-grain en proclamant, entre autres, les gagnants de cette épreuve régionale.

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, clôturera enfin cette journée en s'adressant aux agriculteurs qui auront pris part à cette importante réunion d'information.

Le 28 novembre prochain, les producteurs de soya sont donc attendus en grand nombre à l'auditorium de l'ITA de St-Hyacinthe et ce, dès 9h30 a.m.. Ensemble et en la présence d'éminents spécialistes du monde agricole, ils pourront discuter de la culture du soya et rendre hommage à ceux qui ont été désignés, cette année, les meilleurs producteurs québécois de soya.



Le 28 novembre prochain, dans le cadre de la Semaine du cultivateur, on mettra fin à l'Opération-Soya 1974 en proclamant les gagnants des concours de soya ainsi que le grand champion provincial. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.



Le 28 novembre prochain, ce sera la fête provinciale sur le soya, plante dont on souhaite l'implantation au Québec.

L'agriculture... aujourd'hui

La publication de la brochure "À la recherche d'une ferme au Québec" constitue le sujet traité lors de l'émission "L'Agriculture... aujourd'hui" des 21 et 22 novembre prochain. Monsieur Jean-Baptiste Roy, agronome attaché au service de l'Information du ministère de l'Agriculture du Québec expliquera l'utilité de cette brochure aux personnes désireuses d'acquiescer une ferme.

Par ailleurs, l'invité pour la semaine du 25 au 29 novembre sera Monsieur Louis Bernard, conseiller régional en vulgarisation dans la région no 6 (St-Hyacinthe). Il sera alors question de la tenue de la semaine du Cultivateur de St-Hyacinthe qui doit se dérouler entre le 19 et le 28 novembre prochain à l'Institut de technologie agricole de l'endroit.

Avis important aux producteurs de soya

Modifications aux dates de livraison annoncées par la compagnie Agrabec

QUÉBEC — Les producteurs de fève soya qui désirent vendre leur production à la compagnie Agrabec devront effectuer leurs livraisons du 25 novembre au 13 décembre 1974 inclusivement, et non pas au début de janvier 1975, ainsi qu'ils en avaient été précédemment avisés.

Les livraisons auront lieu de 9 h a.m. à 4 h p.m. durant les deux semaines prévues à cet effet et que les agriculteurs devront envoyer leurs fèves en vrac seulement à l'adresse actuelle de la compagnie: 2210 rue Notre-Dame est, à Montréal.

Ces modifications, qui font suite à l'expropriation de la compagnie des locaux qu'elle occupe actuellement à

Montréal, à proximité du tracé de l'autoroute Est-Ouest, favoriseront l'accélération des préliminaires à la réimplantation de ses installations à Varennes.

En commentant ces changements, des représentants du ministère de l'Agriculture et de la compagnie Agrabec soulignent que les autres termes de l'entente déjà annoncée à ce sujet ne changeront pas.

Ainsi, la compagnie Agrabec s'engage toujours à acheter toute la récolte de soya produite au Québec en 1974 et les prix payés aux producteurs québécois seront en fonction d'une fève classifiée "Canada no 2" ou mieux, à 14% d'humidité et propre. Le tableau qui suit indique la base sur laquelle seront déterminées

les pénalités relatives à la qualité des fèves soya:

Fève soya no 2 ou mieux: aucune pénalité

Fève soya no 3: pénalité de 1½% du prix payé pour la fève

Fève soya no 4: pénalité de 3% du prix payé pour la fève

Fève soya no 5 et échantillons: à négocier avec Agrabec au moment de la livraison.

On précise par ailleurs au ministère que la seule pesée officielle des livraisons sera celle de la compagnie Agrabec.

Avis aux agriculteurs de la région de l'Assomption

M. J. Lucien Leclerc, coordonnateur au bureau régional du MAQ à l'Assomption, invite tous les producteurs agricoles de la région Nord de Montréal à venir assister à cinq journées d'information, les 27, 28, 29 novembre, 3 et 4 décembre prochains. Chaque agriculteur recevra sous peu le programme détaillé de ces journées.

Ces journées porteront entre autres sur les plants de fleurs et légumes, le 27, sur les crucifères, jeudi le 28 et sur la pomme de terre le 29 novembre. Les 3 et 4 décembre seront consacrés aux bovins laitiers et aux porcs.

Le 3 décembre prochain

On connaîtra les gagnants des concours de luzerne lors d'une fête provinciale

L'OPERATION LUZERNE 1974 prendra fin officiellement le 3 décembre prochain lors d'une journée provinciale de la luzerne qui se tiendra au Pavillon de Zootechnie de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval, à Québec.

M. Hubert Melanson, président du Comité Opération-Luzerne 1974 et directeur général des Bureaux et laboratoires régionaux au ministère provincial de l'Agriculture, invite donc tous les agriculteurs québécois, et plus particulièrement tous les producteurs de luzerne, à assister à cette fête qui met un terme aux 12 concours régionaux de luzerne qui se sont déroulés, cette année, sur tout le territoire québécois.

C'est en effet à cette occasion que l'on connaîtra le nom des 12 gagnants régionaux ainsi que le nom du roi provincial de la luzerne. Ce dernier recevra toutefois des honneurs spéciaux pour avoir triomphé des 400 autres concurrents inscrits à ces concours de production.

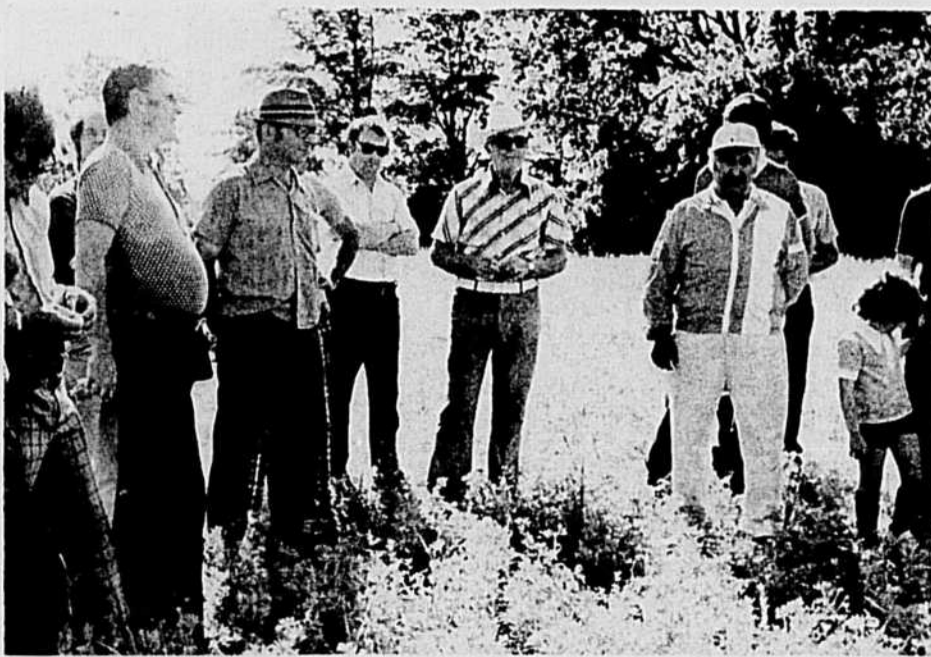
En fin d'après-midi, et en la présence d'importantes personnalités agricoles parmi lesquelles figure M. Gaétan Lussier, sous-ministre de l'Agriculture du Québec, on procédera ainsi à la remise des prix et trophées aux différents vainqueurs.

À ce dernier chapitre, on se souviendra que le ministère donne des prix en argent atteignant une valeur totale de \$15,000, le nombre de prix par région variant en fonction du nombre d'inscriptions au concours.

À cela s'ajoute la contribution importante des Engrais chimiques du Québec Inc. qui, comme l'an dernier, offre pour \$12,000 d'engrais chimiques. De même, la Coopérative fédérée s'est-elle engagée à donner pour \$1,000 de semences de luzerne et la Compagnie Allied Farm Equipment, un semoir de précision.

M. Melanson tient d'autre part à informer les agriculteurs que des conférences de grand intérêt seront prononcées au cours de cette journée qui débute à 9 heures trente précises. Celles-ci, contrairement aux années précédentes où on insistait surtout sur la production de la luzerne, porteront davantage sur les techniques modernes de récolte et de conservation de cette plante fourragère.

Tous les producteurs de luzerne et, d'une façon plus générale, tous ceux qui sont intéressés par ce type de culture, auraient donc avantage à participer à cette importante journée d'information. Leur épouse pourrait même les accompagner puisqu'on a prévu, à leur intention, la visite du Département de diététique de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation et la tenue de discussions intéressantes sur les problèmes alimentaires en 1974.



Tout au long de l'été, plusieurs agriculteurs ont participé à des visites de parcelles de démonstration, pour en connaître davantage sur différents cultures, entre autres sur la luzerne. On les invite maintenant à assister à la journée provinciale de la luzerne, le 3 décembre prochain, qui, tout en mettant fin à l'Opération-Luzerne 1974 et à ses douze concours régionaux, comprend un programme très intéressant. Plusieurs conférences portent en effet sur les techniques modernes de récolte et de conservation de cette plante fourragère.

Exposition provinciale de visons à l'I.T.A. de St-Hyacinthe

Le 8 novembre 1974, se tenait à l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe, la 29e Exposition Provinciale de visons. Presque tous les éleveurs de visons du Québec s'étaient donnés rendez-vous à cet endroit pour exposer des animaux ou participer à un concours de jugement.

Le ministère de l'Agriculture du Québec favorise depuis la toute première, la tenue de cette exposition annuelle en accordant une subvention de \$1,500.00 comme prix aux gagnants.

Cette année, 80 visons de différentes variétés de couleur étaient exposés.

Le grand championnat de l'Exposition a été décerné à la ferme de visons Denis Lanoue, St-Jacques, comté de Montcalm (classe des Pastels) et le grand championnat de réserve fut gagné par la ferme de visons Gérard Landreville, St-Jacques, comté de Montcalm (la classe des Noirs).

Le championnat des visons Buff, Blanc et autres mutations fut décerné à la ferme de visons Jacques Cloutier, St-Michel, comté de Bellechasse tandis que la ferme de visons Fernand Landreville remporta le championnat des visons de la classe des Saphires et des Violets.

En plus, des premiers prix furent gagnés sur la ferme de visons Marc Brault, St-Césaire, comté de Rouville et Pierre Lajeunesse, St-Jacques, comté de Montcalm.

Les juges, MM. Willie Fournier, André Nolet de la compagnie de la Baie d'Hudson et Mario Boutin, éleveur de visons et de renards de Magog donnèrent les raisons de leurs jugements et des commentaires plus élaborés en ce qui concerne les classes importantes des Pastels et des Noirs.

Durant le déroulement de cette exposition, un concours de jugement avait lieu et tous les éleveurs de visons étaient invités à y participer. Des 44 concurrents à ce jugement, c'est Michel Sirard de la ferme de visons Sirard et Fils, St-Esprit, comté de Montcalm et Madame Albert Beaulieu de La Présentation, comté de St-Hyacinthe qui gagnèrent le premier prix.

Le Comité de l'Exposition était formé cette année de MM. Gérard Landreville, St-Jacques, comté de Montcalm; Roger Gauthier, St-Thomas d'Aquin, comté de St-Hyacinthe et de Pierre Lajeunesse, St-Jacques, comté de Montcalm.

À la fin de l'exposition, tous les éleveurs furent conviés à l'amphithéâtre de l'ITA pour assister à une séance d'information au moyen de diapositives prises récemment sur l'élevage par vison en France et au Danemark par quatre spécialistes du Québec ayant effectué en septembre dernier, une mission d'observation dans ces pays. On procéda aussi à la formation d'un panel afin de



répondre aux questions des éleveurs.

Cette journée fut close par le Souper et la Soirée des éleveurs durant laquelle, sur une note musicale orchestrée, une quinzaine de trophées offerts par des maisons de commerce spécialisées dans l'élevage des animaux à fourrure ont été remis aux exposants les plus méritants dans chacune des dix classes du concours.

M. Stephen Poliquin,
Division des Productions animales,
Service des productions animales.

Nouveau directeur au secrétariat administratif

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, annonce la nomination de M. Jean-Marc Bélanger au poste de directeur du Secrétariat administratif, organisme regroupant le Conseil des recherches et services agricoles du Québec, le Conseil des productions animales du Québec, le Conseil des productions végétales du Québec et le Conseil des denrées alimentaires du Québec.

Né à Saint-Vallier de Bellechasse en 1935, M. Bélanger étudie d'abord au Séminaire de Québec. Bachelier ès arts en 1956, il entre à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval où il obtient un baccalauréat ès sciences de l'agriculture et la médaille du gouverneur général en 1961. De 1962 à 1964, il prépare à l'Université McGill une maîtrise en physiologie animale.

M. Bélanger est régisseur adjoint de la Station de recherches agricoles de Deschambault de 1961 à 1962 et de 1964 à 1965, à la suite de quoi il devient régisseur de la même station et le demeure jusqu'à 1974.

En plus de faire partie de plusieurs associations, M. Bélanger est l'actuel vice-président de la Corporation professionnelle des agronomes du Québec.

La semaine agricole

Un + un égalent 7

Crédit aux jeunes agriculteurs

Le projet de loi déposé aux Communes par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan prévoit un relèvement de \$100,000 à \$150,000 de la limite des prêts accordés aux personnes de moins de 35 ans. Ceux-ci pourront désormais en outre répartir sur cinq ans la période de leur établissement et affecter leurs revenus tirés de travaux non agricoles à l'aménagement de leur ferme. Ceux qui ont de plus une bonne expérience en agriculture pourront aussi bénéficier de prêts sur capital limité ce qui aura pour effet d'abaisser le montant du paiement comptant. Le projet de loi permettra finalement à la Société du crédit agricole de disposer d'une somme supplémentaire de \$850 millions.

L'empoisonnement alimentaire

On estime à 300,000 cas par année le nombre d'empoisonnements alimentaires au Canada. D'après une étude du ministère fédéral de la santé 31% serait attribuable à la viande avariée, 11.3% aux produits avicoles et 11.5% aux fruits et légumes. La crème à tarte, les sauces et les dindes roties causeraient plus de danger du fait qu'elles favoriseraient davantage le développement rapide de micro-organismes. Un bon contrôle de la température réduirait considérablement les effets néfastes possibles.

Les fromages et la charcuterie

Le sous-ministre québécois de l'Agriculture, M. Gaétan Lussier effectue un voyage d'études en France où il compte découvrir de nouveaux moyens d'exploiter le potentiel agricole du Québec grâce à l'adaptation de la technologie française. Quatre secteurs retiendront l'attention de la délégation de techniciens et d'industriels qu'il dirige: les fromages spéciaux, les mets préparés, les légumes surgelés et la charcuterie fine sans compter la confiserie et la pâtisserie. Éventuellement, la fabrication sous licence, voire l'implantation au Québec d'industries franco-québécoises, pourront venir concrétiser les avantages de cette visite en France.

Pas de cruauté

Même si elle continue à réprocher l'immolation d'animaux à la vue du public en guise de protestation, la SPCA révèle qu'elle n'a découvert aucun cas de cruauté au cours des récentes manifestations. Elle précise que le tout s'est déroulé selon les normes établis dans les abattoirs.

Subside pour le pain

Le projet de loi d'abord présenté avant les dernières élections fédérales est revenu devant les Communes où il a fait l'objet d'un débat. Il prévoit un subside pouvant atteindre \$1.75 le boisseau pour le blé destiné à la consommation humaine. Ainsi le prix du pain devrait être maintenu jusqu'en 1980 à un niveau inférieur à celui qu'il atteindrait normalement. L'Opposition aurait voulu qu'on ajoute au projet une forme quelconque d'indexation pour que l'augmentation des frais n'enlève pas au producteur les avantages éventuels du subside.

Les travailleurs agricoles

Les délégués au Congrès de la Fédération du travail de l'Ontario ont pris position en faveur du droit des travailleurs agricoles de s'organiser en tant que groupe de travailleurs et ont réclamé du gouvernement ontarien qu'ils soient désormais protégés par la Loi des relations de travail et la Loi des normes de l'emploi, de façon à bénéficier notamment du salaire minimum et de bénéfices sociaux.

De nouvelles protéines

Les chercheurs pétroliers "Shell" viennent de réussir à produire des protéines à partir du gaz naturel. Leur valeur nutritive serait égale à celle de la farine de poisson de qualité supérieure.

Elles pourraient être produites directement à partir du méthane. Elles serviraient d'abord à l'alimentation animale. Toutefois, le stade de production commerciale de ce nouveau produit ne serait pas atteint avant le début des années 1980. Présentement, on discute d'un projet avec les autorités néerlandaises en vue de la construction à Amsterdam d'une unité expérimentale de production qui permettrait de poursuivre des expériences concernant l'alimentation de la volaille, des porcins, des ruminants et des poissons.

La loi concernant les vétérans

Le gouvernement fédéral n'entend pas prolonger la loi favorisant les vétérans qui désirent s'établir sur une ferme au delà du 31 mars 1975. Adoptée après la dernière grande guerre, cette loi accordait des prêts préférentiels pouvant atteindre \$40,000. Elle coûtait au gouvernement \$50, millions par année.

L'influence du soleil

L'évolution des tâches solaires coïnciderait assez parfaitement avec le rendement des récoltes dans le monde. Les modifications de températures qu'elles entraîneraient expliqueraient cette influence. Des chercheurs britanniques ont en effet établi que les sommets de 1958 et 1968 s'appliquent tant à l'agriculture qu'à l'activité du soleil.

Récolte abondante en Europe de l'Est

La récolte de céréales est moins bonne que prévue en Union soviétique mais abondante en Europe de l'Est. En Tchécoslovaquie notamment la production atteindrait le niveau record de 10 millions de tonnes soit 10% de plus que l'année dernière. En Hongrie, une hausse similaire en portant la production à 5.6 millions de tonnes permettrait à ce pays d'exporter environ 1.5 million de tonnes de céréales. Depuis plusieurs années, les pays de l'Europe de l'Est avaient dû importer des quantités importantes de céréales.



La Fédération des producteurs de bovins du Québec a tenu une première réunion de son conseil d'administration dans les locaux de l'UPA, la semaine dernière, à Montréal. On y a particulièrement discuté de l'affiliation des nouveaux syndicats du Nord-ouest et de St-Jean-Valleyfield, de même que de la répartition du \$15 millions que Québec a décidé de donner aux producteurs. Lors du congrès général de cette semaine, une décision globale devra être prise là-dessus. On voit ici sur la photo du haut à g. MM. Plaul Couture, président général de l'UPA; J. Van Gennip, vice-président de la Fédération des producteurs de bovins; Maurice Mercier, secrétaire de cette Fédération et Aimé Labonté, président de la Fédération. Sur la photo du bas, on voit M. Orance Mainville, président du nouveau syndicat de bovins de St-Jean Valleyfield et des employés de Fédérations régionales MM. Pierre Gaudet, de Nicolet, Germain Robert, des Laurentides et Georges Séguin du Saguenay-Lac-St-Jean.

Photos TCN

Les agriculteurs écoutent l'agriradio



Sur les ondes de Radio-Canada,
l'agriradio s'appelle

«D'un soleil à l'autre»

à 18 h 40, du lundi au vendredi:

Montréal, CBF-690*
Ottawa, CBOF-1250
Québec, CBV-980
Chicoutimi, CBJ-1580

Avec Paul Boutet
Charles Dussault
Germain Lefebvre
Gustave Larocque
André Laprise
animateurs spécialisés

* Dans la région de Montréal, il y a une agriradio à 6 h 05 au cours de l'émission de Michel Desrochers.

Tenir



maison

Au Canada, les accidents font périr plus d'enfants (âgés de moins de 15 ans) que les quatre maladies mortelles les plus répandues. Deux mille enfants environ meurent chaque année par suite d'accidents et des centaines de milliers sont blessés.

LES CHUTES

Lorsque l'enfant commence à marcher, veillez à sa sécurité en lui interdisant les escaliers par une barrière et les fenêtres par des barreaux. Quand

vient le temps de sa toilette, ne le laissez jamais du lit et voyez à ce que les barreaux du lit soient solides.



La suffocation

On doit éviter l'usage de toute couverture de matière plastique transparente et imperméable sur le lit de l'enfant ou dans sa voiture. Celui-ci pourrait suffoquer en moins d'une minute. Il faut les détruire ou les mettre en sûreté. En ce qui concerne le lit de l'enfant, n'y laissez jamais d'oreiller ou tout autre objet susceptible de l'immobiliser ni d'objets minuscules tels que boutons, billes ou épingles. C'est une mauvaise habitude que de laisser un bébé dans son lit avec le biberon enfoncé dans la bouche. C'est une pratique qui peut entraîner la suffocation. Les réfrigérateurs, les congélateurs et les sècheuses mis au rancart peuvent constituer des pièges mortels. Pour éviter que les enfants n'y suffoquent, enlevez les portes ou attachez-les de façon qu'ils ne puissent les ouvrir.

Les brûlures

Ne laissez jamais de liquides chauds ou bouillants à la portée des enfants. Tournez les poignées des casseroles en direction du mur. Ne tentez pas la curiosité de l'enfant en laissant trainer des allumettes ou des briquets.

Les coupures

Gardez ciseaux, couteaux et tout autre ustensile tranchant hors de la portée des tout petits. Quant aux plus âgés, enseignez-leur à marcher plutôt que courir lorsqu'ils portent des objets tranchants ou pointus.

Les jouets

N'achetez que des jouets appropriés à l'âge de l'enfant et surtout évitez de lui donner des jouets trop compliqués. Examinez régulièrement tous les jouets pour voir s'ils sont usés ou endommagés d'une façon potentiellement dangereuse. Vérifiez le fonctionnement de l'équipement de jeu, assurez-vous que les bords n'en sont pas ébréchés, et n'ont pas d'éclats de bois. Encouragez les plus grands à garder leurs jouets dans des endroits que les plus petits ne peuvent atteindre.

La noyade

Ne souffrez aucun interruption vous baignez un bébé. Ne laissez pas un jeune enfant seul, même une minute, dans une baignoire, une pataugeuse, ou une étendue d'eau quelle qu'elle soit. Enseignez la natation aux enfants dès le bas âge et instruisez-les des règles de la sécurité nautique. Il faut aussi les avertir de la fragilité de la mince couche de glace qui recouvre les étendues d'eau, à l'automne et au printemps surtout.

L'électricité

Les prises de courant et les fils usés peuvent être mortels. Ne laissez jamais les enfants jouer avec les prises, ni avec les fils des lampes et des appareils électriques. Débranchez ceux-ci dès que vous avez fini de vous en servir.

L'incendie

Les victimes des incendies sont, très souvent, de jeunes enfants qu'on avait laissés seuls à la maison. Il ne faut pas laisser les enfants seuls, même pour quelques minutes. Les incendies éclatent et se propagent très rapidement et souvent, quelques minutes suffisent à rendre le sauvetage impossible.

Les appareils à moteur

Les tondeuses, les souffleuses, les outils à moteur, les appareils électriques et les machines de toutes sortes présentent bien des dangers pour les enfants. Soyent conscients maniez-les et rangez-les avec soin et ne permettez pas aux enfants d'approcher quand vous les faites fonctionner.

Les armes à feu

Il faut décharger les armes à feu dès qu'on a fini de s'en servir. Les armes et les munitions doivent être rangées séparément, dans des endroits fermés à clef.

Bernadette est partie

Bernadette, c'est la femme d'André, mon garçon. Ça aurait fait huit ans la semaine prochaine qu'ils étaient mariés. Ils ont rien que trois enfants. Un soir de la semaine dernière, Annie qui a 7 ans est arrivée avec son petit air de chat peureux: "Mémé, on s'en vient coucher avec toi." Comme une petite mère, elle traîne derrière elle Gervais quatre ans et le gros Loulou qui vient d'avoir trois ans. Celui-là c'est le mien, tout rond, tout rose. Un vrai bonbon fondant.

Depuis un bout de temps, ça arrive souvent que les petits s'en viennent chez nous comme ça, vers les 7 heures. Je vis seule dans la maison voisine de celle d'André. Annie, Gervais et Loulou c'est ma vie. Je les dorlote tant que je peux, je les aime. A part ça, le reste a pas d'importance.

Je me doutais que quelque chose marchait pas entre Bernadette et André. L'année passé, il lui a acheté une vieille auto, pour ses commissions. Quand on reste à trois milles du village, c'est pas une extravagance. Je sais qu'elle sort toute seule de temps en temps. Moi, j'ai jamais eu de fille. Bernadette, c'est drôle je l'ai plus qu'acceptée, je l'ai désirée. C'était pas difficile à part ça. Un visage si blanc qu'on dirait du lait riche, des petites veines qu'on sent sous la peau, des yeux bien clairs et surtout des cheveux blonds qui font de si jolis frisettis sur le cou. Souvent j'ai eu envie de lui passer la main sur la figure, je ne l'ai pas fait. À présent, je le regrette.

Avant de se marier, elle restait à Ste-Odile. Mon garçon l'a connue dans une salle de danse. Je sais qu'elle a pas eu une abandonnée drôle. Son père les a abandonnés quand elle avait 8 ans. Elle en parle jamais. J'ai souvent pensé qu'André avait pas été le premier homme dans sa vie, mais ça n'a rien ébranlé. J'avais jamais vu deux êtres plus heureux qu'eux autres, les premières années. C'était heureux, que ça faisait du bien

rien que de les voir. Bernadette riait tout le temps. Sa maison était aussi claire que ses yeux. Pour une fille qu'avait jamais eu de chance, elle avait le tour de rendre une maison chaude.

Je sais pour l'avoir élevé qu'André, c'est pas saint Louis de Gonzague... Il est violent et quand y décide de pas dire un mot, ça dure des jours. Il a toujours été inquiet. Dans ses yeux noirs, jamais de calme. C'est comme si on pouvait pas voir dans le fond. Mon garçon, je l'ai jamais trop compris. Mon garçon, c'est toujours l'ouvrage qui passe en premier. Même avec Bernadette, je pense. C'est pour ça que les enfants s'en ressentent. Annie surtout qui n'a pas eu la chance de ressembler à sa mère. Elle a les yeux et le nez d'André, on dirait un petit oiseau tombé du nid, ça ne rit pas comme les autres enfants. Des fois quand elle me regarde et qu'elle me dit: "Mémé, parle-moi donc du temps que tu vivais avec Pépé, j'aimerais ça savoir..." Je suis mal à l'aise. Elle ne le dit pas, mais je sens qu'elle voudrait faire des comparaisons.

Ce soir-là, j'ai couché les enfants. Vers 11 heures André est arrivé. J'ai vu tout de suite qu'il avait bu. Il est resté accoté sur la porte et il a lâché: "Bernadette est partie. — Je sais, les enfants sont venus coucher. Viens que je te fasse une tasse de thé. — Non, tu comprends pas, ma femme est partie!"

J'ai cru que j'allais tomber. Mais je me suis accrochée à ma table de cuisine et j'ai regardé mon grand crucifix noir au-dessus de la fenêtre du fond. C'est mon point d'accrochage. Pas que je sois grande dévote, mais j'ai besoin de m'accrocher. Je pense que j'ai dit: "Mon p'tit gars, ça fait rien. On va s'arranger. Ça va

s'arranger."

Il n'a rien dit de plus. J'ai rien demandé. C'est mieux de même. Autrement, ces histoires-là, ça reste. Bernadette a dû bien souffrir pour partir. J'veux pas le savoir.

Ça faisait quatre jours que ça durait. La première journée, ça pouvait aller. J'ai dit à Annie: "Ta mère est allée à Rimouski, chez sa tante Rose, elle est malade." Elle m'a regardée. J'ai vu qu'elle ne me croyait pas. Une chance qu'elle va à l'école. Ça fait au moins ce temps-là pour souffler. Autrement, c'est pas endurable. André n'est pas venu ces journées-là.

Un après-midi, pendant que Gervais et Loulou faisaient un somme, j'ai couru chez eux. André était assis sur le canapé de la cuisine, la tête dans les mains, de la cendre partout. Bernadette aurait été malade si elle avait vu ça. Tout trainait. J'ai ramassé un peu, puis j'ai dit: "Faut que tu viennes voir les enfants. C'est pas d leur faute. — C'est pas la mienne non plus. C'est rien qu'une trainée, une sans-cœur. J'y ai tout donné. C'est pour elle que je travaille. "Peut-être, que tu y as pas donné ce qu'elle avait besoin." Puis, je suis revenue.

Le soir, André est venu bercer ses deux petits. Annie s'est accrochée après sa jambe comme un chien qui veut se faire aimer. Elle pleurait pas. Ce monde-là, ça pleure pas. Mais je sais pour la connaître trop bien que Bernadette, elle, où qu'elle soit, elle doit pleurer. Souvent quand j'allais chez elle, avant de rentrer j'écoutais. Je l'entendais chanter et rire avec ses petits. C'est arrivé des fois aussi qu'elle pleurait avec eux autres. Pour être partie comme une voleuse, fallait

qui se soit passé quelque chose de grave. Elle pouvait aimer ailleurs... Je sais bien que moi quand j'ai élevé mes six enfants avec mon grand Conrad c'était pas la mode d'aimer ailleurs. Ça ne m'a pas empêché d'avoir des doutes un moment donné. Pas sur Conrad, lui ce qui comptait c'était l'ouvrage, ramasser du bien. Rien que ça. Moi, je trouvais donc que le temps était long des fois et quand Hervé son frère arrêtait en passant, mon Dieu que je trouvais que le temps passait plus vite. Je me surprénais à penser qu'avec Hervé, ça aurait été penser différent. Ça n'a jamais été plus loin. Je m'accrochais. Mais Bernadette elle, elle a pas mes amarres. Elle ne sait pas encore comment s'accrocher.

C'est à matin que c'est arrivé. Il fait un petit froid sec de novembre. On sent l'hiver qui tombe. J'ai toujours aimée cette odeur-là. C'est propre. Je regarde chez André et je vois du linge sur la corde. Du linge bien en ordre, les morceaux plus longs à sécher juste au bout. C'est Bernadette qui fait ça de même.

Il y a une belle fumée blanche au-dessus de la cuisine d'été. C'est là qu'elle lave quand y fait pas trop froid. André passe avec son tracteur pour labourer le champ en arrière de ma maison. Je range le rideau et il me fait presque un sourire. Je regarde mon crucifix noir et je pense que j'ai envie de pleurer.

J'ai dit: "Faut que tu viennes voir les enfants. C'est pas d leur faute. — C'est pas la mienne non plus. C'est rien qu'une trainée, une sans-cœur. J'y ai tout donné. C'est pour elle que je travaille. "Peut-être, que tu y as pas donné ce qu'elle avait besoin." Puis, je suis revenue.

Miss TERRE



Régalez-vous d'agneau canadien

Avec l'automne qui est là, les amateurs d'agneau peuvent se régaler. Ceux qui n'ont jamais tenté l'expérience devraient le faire à cette période-ci de l'année alors que l'agneau canadien est abondant et à prix raisonnable. Il est possible de se procurer de l'agneau toute l'année, mais durant les mois d'automne "l'agneau de printemps" canadien est à maturité et prêt à envahir nos marchés.

Pour obtenir un produit succulent il faut choisir une viande de bonne qualité. Les carcasses d'agneau inspectées par les vétérinaires du gouvernement fédéral portent l'estampille "Canada". Un nouveau système de classement de l'agneau vient d'être mis en vigueur. On détermine ainsi la qualité de la viande et l'indice de gras. Toutes les carcasses classées portent une marque en forme de ruban de couleurs différentes. L'agneau de meilleure qualité est classé Canada A (rouge) puis subdivisé en quatre catégories, Canada A1 Canada A4, selon l'indice de gras. A1 présente la couche de gras la plus mince et A4, la plus épaisse. Les catégories Canada B (bleue) et Canada C (brune) ont une couche de gras moins importante que celle considérée comme normale. La catégorie Canada D (noire) s'applique aux animaux âgés de plus de 14 mois. Cette catégorie est aussi subdivisée en quatre échelons lesquels indiquent la qualité. La catégorie Canada E (noire) s'applique aux animaux mâles ayant atteint leur pleine maturité.

Plusieurs canadiens considèrent l'agneau comme une viande de grandes occasions. Pourquoi ne pas en servir plus souvent! Elle est si savoureuse quand sa délicate saveur est rehaussée de fines herbes ou d'épices telles: marjolaine, romarin, thym, menthe, gingembre, ail, origan ou cari. Assaisonner la viande avant la cuisson ou assaisonner la sauce. La viande d'agneau est une excellente source de protéines, de minéraux et de vitamines

B — éléments essentiels à une bonne santé. Régalez votre famille, vos amis de brochettes d'agneau (Shish Kebab), recette développée par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada. Utiliser des petits morceaux d'agneau que vous ferez alterner avec des derniers légumes de l'automne. Chacun, prendra plaisir à déguster ces brochettes flambées au brandy.

BROCHETTES D'AGNEAU

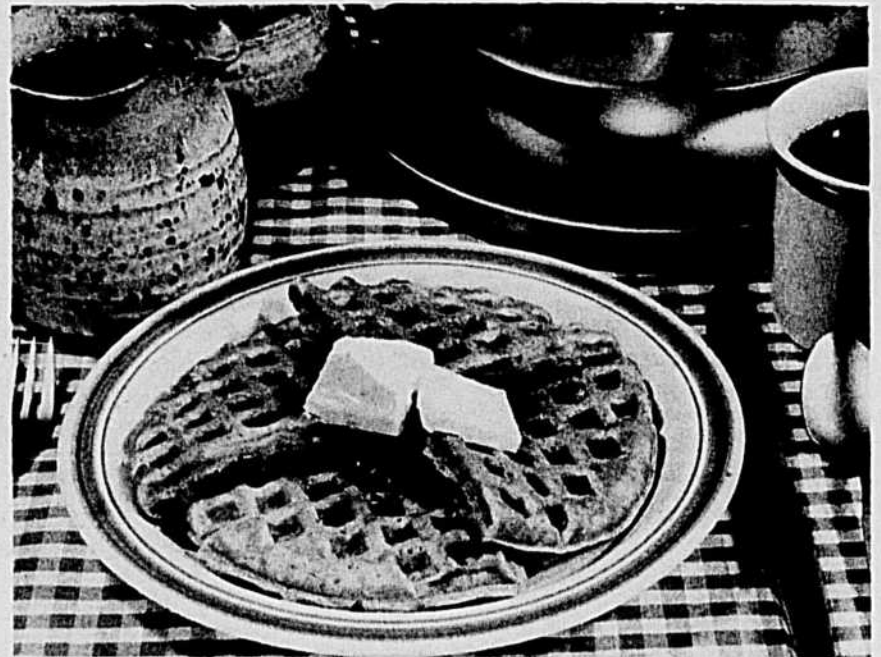
Marinade

- 1/2 tasse d'huile
 - 1 tasse de vinaigre
 - 1 tasse de catsup
 - 1 tasse de sauce chili
 - 1/2 c. à thé de moutarde sèche
 - 3 c. à table de sauce Worcestershire
 - 1/2 tasse d'oignon haché finement
 - 2 gousses d'ail écrasées
 - 3 c. à table de sucre
- Mélanger tous les ingrédients.

Brochettes

- 2 livres d'agneau désossé en cubes de 1 pouce
- 12 pommes de terre entières, en conserve
- 12 gros champignons frais
- 12 tomates cerise
- 1 gros piment vert, coupé en 12 morceaux de 1 pouce
- 1/4 tasse de brandy (facultatif)
- 4 tasses de riz cuit, chaud

Ajouter viande et légumes à la marinade. Laisser reposer 2 à 3 heures à la température de la pièce ou toute une nuit au réfrigérateur. Disposer viande et légumes sur les brochettes. Griller à 2 pouces de la source de chaleur jusqu'à ce que les légumes soient tendres mais légèrement croquants (2 minutes de chaque côté) et que la viande ait atteint le degré de cuisson désiré (4 minutes de chaque côté, bien cuit; 3 minutes de chaque côté; moyen). Si désiré, les brochettes peuvent être flambées en allumant le brandy réchauffé et en le versant sur les brochettes. Servir sur riz. 6 portions.



La bonne vieille citrouille à la face souriante ne devrait pas être mise au rancart quand les festivités de l'Hallowe'en sont terminées. La citrouille présente de nombreux avantages: elle a une bonne valeur nutritive, elle n'est pas dispendieuse, elle contient peu de calories, s'entrepose facilement et est disponible sous forme de conserve tout au long de l'année. Une portion de citrouille fournit la quantité recommandée de vitamine C pour une journée et plus de vitamine A que la dose quotidienne recommandée.

La cuisson de la citrouille est très simple: il s'agit de la couper en morceaux, d'enlever les membranes et de cuire à couvert dans une petite quantité d'eau à 325°F. jusqu'à tendreté (environ 50 minutes). On peut aussi faire cuire la citrouille à la vapeur de 20 à 30 minutes sur le dessus du poêle. Quand elle est tendre, bien égoutter et enlever l'écorce.

Si la tarte à la citrouille est la façon la plus populaire de déguster ce légume, il en existe bien d'autres. Les livres de recettes consacrent toujours quelques pages à la citrouille nous y trouvons des parfaits, pains, muffins, biscuits, gâteaux, soupes, cossetardes et confitures. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada ont mis au point une recette de "Gaufres à la citrouille" lesquelles deviendront rapidement les préférées au petit déjeuner. Garnies de beurre, de miel, de crème fouettée, de sirop d'érable ou de mélasse, surveillez bien les "lutins petits et grands" qui les feront disparaître en un rien de temps.

GAUFRES À LA CITROUILLE

- 1/2 tasse de farine tout usage, tamisée
- 2 c. à table de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 3 c. à table de sucre
- 1/2 c. à thé de cannelle
- 1/4 c. à thé de muscade
- 1/4 c. à thé de gingembre
- 3 jaunes d'oeufs battus
- 3 c. à table de beurre fondu
- 1 tasse de lait
- 1/4 tasse de citrouille en conserve
- 3 blancs d'oeufs battus, fermes

Tamiser les ingrédients secs. Mélanger jaunes d'oeufs, beurre, lait et citrouille. Réchauffer le gaufrier à chaleur moyenne. Ajouter les liquides aux ingrédients secs puis incorporer aux blancs d'oeufs en pliant. Verser 1 tasse de pâte sur les plaques du gaufrier et cuire jusqu'à ce que la vapeur cesse de s'échapper. Quantité: 14 gaufres de 2 1/2 x 6 pouces.



Recettes de jeux pour mères occupées

FAIRE SEMBLANT

De trois à six ans, les enfants adorent faire croire qu'ils sont presque n'importe quoi, du tigre à l'aéroplane. Mais ils aiment tout particulièrement prétendre qu'ils sont des adultes — conducteurs de camions ou de trains, pompiers, employés de bureau et Maman et Papa.

Aussi, quand vous rangez les tiroirs de bureau ou les placards, gardez quelques-uns des vieux vêtements de votre mari et aussi des vôtres.

Votre petit garçon aimera aussi faire semblant de se raser avec un vieux rasoir (sans lame), un blaireau et du savon. Si son père emporte au travail une gamelle ou une serviette porte-documents, il aimera parcourir la maison avec la sienne.

Les garçons utilisent avec joie les éléments d'uniformes — écussons de police, insignes militaires, casques de pompiers — de même que les bottes et les chapeaux de cow-boy. Les petites filles aussi.

Garçons et filles aiment s'affubler des robes de Maman. C'est tout à fait

naturel à cet âge. Si votre fils se barbouille la bouche de rouge à lèvres, que cela ne vous tracasse pas — sauf s'il s'agit de votre rouge préféré. Cela ne veut nullement dire qu'il va devenir un "efféminé".

Le déguisement n'est pas le commencement et la fin du "faire semblant". Celui-ci est très important pour les enfants de cet âge et se manifeste en tout, depuis les réveilleries jusqu'aux jeux avec la peinture et la pâte à modeler. Les marionnettes sont une autre jolie façon de faire semblant et de "jouer à"; de même pour les livres d'histoires. Essayez de séparer le monde "réel" du monde "feint" est l'une des tâches importantes des trois, quatre et cinq ans. Ils s'y appliquent sans arrêt.

Rois, reines et cow-boys: Voici quelques accessoires qui plairont à tous les enfants qui veulent se déguiser:

Accessoires de femmes

- robes
- souliers
- jupes
- jupons
- fleurs artificielles

Accessoires d'hommes

- souliers
- chemises
- pantalons
- casquettes
- insignes militaires

- bijoux
- écharpes
- tous les uniformes
- corsages
- manteaux
- tabliers
- sacs à main
- voiles
- rubans
- chapeaux

- chapeaux
- tabliers de travail
- bleus de travail
- cachez-nez
- porte-documents
- écussons
- tous les uniformes:
- police, médecin,
- facteur,
- militaire

Gardez-les tous ensemble dans un grand carton en attendant le moment où vous entendrez: "Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait, Maman?"

AUTRES BONS ACCESSOIRES DE DÉGUISEMENT

Papier d'aluminium: Pour une grande occasion et si vous êtes disposée à utiliser ce coûteux matériau, vous pouvez rendre votre enfant très heureux. Pour une fille, vous façonnerez un cercle de papier d'aluminium en couronne de princesse ou de fée. Vous en recouvrirez une cuiller ou un bâton pour faire une baguette ou un sceptre. Pour un garçon, recouvrez de papier un chapeau, puis déchirez-en deux grands morceaux, dont vous poserez l'un sur sa poitrine et l'autre sur son dos, comme les pancartes d'un homme-sandwich. Écrasez-les ensemble aux épaules, passez une ceinture à la taille, et voici un chevalier à la brillante

armure. Vous pouvez aussi recouvrir de papier d'aluminium le couvercle d'un baril à lessive pour lui faire un bouclier.

Grands sacs en papier: Ils font de superbes masques, à condition d'y percer des trous pour les yeux. S'il veut un masque fantaisie, l'enfant pourra colorier l'extérieur, coller de la laine pour les cheveux, du papier pour les oreilles, etc.

Châteaux, grottes et avions: Pour vous, une chaise peut n'être qu'une chaise, avec ou sans une tache de chocolat sur le tissu. Mais pour un petit enfant, chaises, fauteuils, tables et lits peuvent devenir des bateaux, des trains ou toute une maison. Il ne faut qu'une petite suggestion de votre part pour stimuler leur imagination.

Un lit: peut devenir un bateau pour une traversée. Si les enfants en descendent, rappelez-leur qu'ils sont dans l'eau et qu'ils feraient mieux de nager pour revenir au bateau.

Une rangée de chaises: peut être un train ou un avion. Donnez aux enfants quelque nourriture (pommes ou biscuits) pour le voyage. Une petite table installée près des chaises servira de wagon-restaurant. Donnez-leur aussi des livres et des journaux pour lire dans le train ou l'avion.

Une table à jeux ou une table de cuisine: avec ou sans dessus de lit ou couverture, peut être une maison ou une caverne.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

Voici l'opinion vigoureuse d'un agriculteur moderne sur la question à savoir qui a raison, des employés de ferme ou des patrons? Paresseux ou pas, généreux ou pingres?

Les gros cultivateurs sont paresseux... et ne paient pas leurs employés?...

C'est vrai, souvent, surtout pour ceux qui sont juste trop gros pour s'en tirer tout seuls, tout le temps. C'est vrai et c'est malheureux. Alors, va ailleurs, mon bonhomme: il y en a à plein qui se lèvent tôt et qui paient honnêtement. — C'est bien répondu, Marie-Josée, si bien qu'il ne reste plus qu'à préciser.

Il est normal que l'employé se lève en même temps ou mieux, avant le patron. Le nôtre se lève tôt depuis des années et il en est fier. Mais, hormis notre homme actuel et un deuxième, jeune, marié, énergique que nous cherchons, tous les autres que nous avons passés, nous les avons tirés du lit tous les matins. — Nous les traitions comme nos enfants. Ils étaient rétribués mieux qu'ailleurs, autant que nous le pouvions...

Voilà le mot clé lâché: autant que nous pouvions et souvent plus que nos moyens. Nous sommes probablement à la veille, en Amérique, de vendre nos produits un peu d'après ce qu'ils nous coûtent à produire. Il y aura de plus en plus de cultivateurs progressifs prêts à courir le risque d'agrandir leur exploitation au point de dépendre d'un ou deux employés qu'ils pourront rétribuer et qu'ils espèrent retenir.

Aujourd'hui, la plupart de ceux qui auraient le talent de gérer une grande ferme limitent leur entreprise à ce qu'ils peuvent envisager avec leur femme et, un peu, leurs enfants. Ils engagent le moins possible. Pour quelques jours ou quelques semaines, tirent tout ce qu'ils peuvent et paient le moins possible... La mère des hommes n'est pas morte: celui-là parti, il y en aura d'autres! Conscient ou non, leur raisonnement est très simple: La ferme n'attire que ceux qui ne peuvent aller ailleurs, et cette classe d'employés, que vous les gâtiez ou que vous les châtiez, ils s'en iront de toute façon. Ces employeurs ne connaissent pas le vieux dicton: "Poignez vilain, il vous oindra; oignez vilain, il vous poindra." Mais ils le pratiquent fort bien, et non sans raison. (Ce genre d'employé ne lit pas le courrier de Marie-Josée.)

L'agriculture, c'est d'abord une manière de vivre... Pour rester sur une ferme, pour être valet de ferme, surtout, il faut aimer la terre et les animaux. Pour le jeune qui veut passer de la condition de valet ou de commis à celle de propriétaire et de roi, il faut une formule nouvelle: salaire de base convenable pour un travail bien fait, journées de relâche ou de congé planifiées avec le patron et participation aux profits. Encore faut-il qu'il y ait des profits et qu'ils soient établis par un système comptable ouvert aux participants et non par une comptabilité de caisse oublieuse des investissements. Nous laissons à d'autres le soin d'élaborer.

J.P. Lève-tôt

Au travail c'est encore mon mari qui a le gros bout

Je viens apporter notre cas. Nous avons un employé de ferme que nous payons \$100 par semaine. Sa journée commence à 8 h. et se termine à 6 h. Nous lui donnons le dîner et il mange plein son ventre. Nous demeurons près de la ville et il peut voyager soir et matin. En août, nous lui avons payé une semaine de vacances, repos que nous ne pouvons pas prendre. Pour vous dire comment ça se passe, c'est encore mon mari qui a le gros bout, qui se fatigue le plus. Après 6 h. il reste du travail à faire. Nous venons de terminer une grosse saison de pommes, car nous avons plus de \$2,000 de pommiers. Après le souper, il entre les pommes de la journée dans le frigidaire.

Avant 8 h. il y a plus de 100 animaux à soigner. Nous n'avons pas de vaches à traire, mais des veaux à faire boire, et du nettoyage d'étable. Je

vous assure M. qu'il faut se lever de bonne heure, pour être prêt pour 8 h. D'autres détails qui seraient trop longs à énumérer. La taille des pommiers va commencer, au printemps il y aura les sucres.

Ce n'est pas pour me plaindre que j'écris, mais pour que l'on sache que nous aimons notre métier et pour répondre à ce Monsieur qui prétendait que tous les gros agriculteurs sont paresseux, et aussi pour rassurer tous les villageois qui eux aussi lisent votre journal.

Aujourd'hui, personne ne se contente de ce qu'il a

Pour continuer dans la même discussion, je dis pour ma part que si un cultivateur ne paie pas le salaire qu'il devrait, comme les compagnies en donnent, c'est qu'il ne peut pas. Le bobo aujourd'hui vient de ce que personne ne se contente de ce qu'il a. On en veut toujours plus. Moi, en tout cas, je respecte le cultivateur. Plusieurs lèvent le nez dessus.

Autrefois, nous étions sur une terre, si on a vendu c'est qu'on n'avait personne pour nous aider.

Comment réussir alors à payer un employé? Actuellement, je travaille pour des cultivateurs. Je suis une épouse, je suis obligée de travailler. Ils me donnent \$10 par semaine, en plus le lait et les oeufs, de même qu'un coin pour jardiner, pour ramasser des conserves, cela c'est gratuit. Je me considère chanceuse et heureuse avec mes patrons. Ils me prennent moi et mes enfants comme si j'étais des leurs. Cela depuis dix ans. Je ne donnerais pas ma place. Faut se contenter de ce que l'on a. Il y a pire que nous sur le globe.

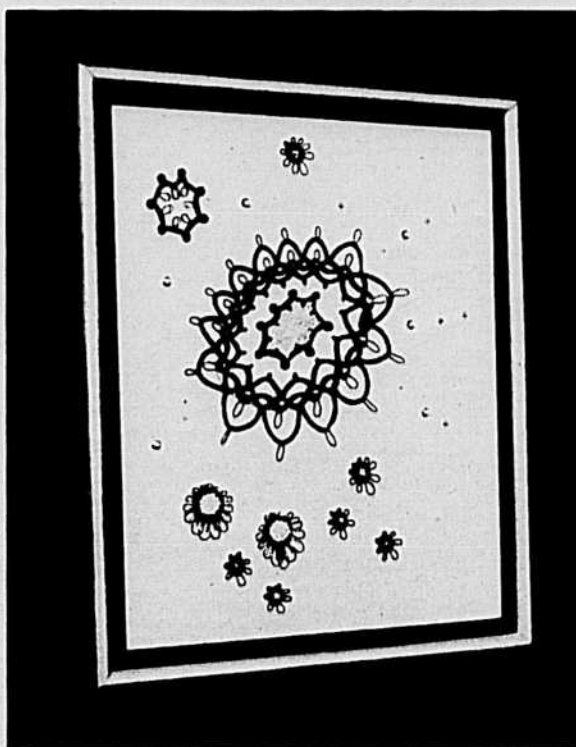
Mon patron se lève à 4h.30 le matin. Moi, je demeure à 10 minutes de là. Je me lève à 6h., je fais mon ouvrage chez moi et ensuite je vais chez mes patrons. J'ai cinq enfants, 4 encore à la maison. Le dimanche, je demeure avec eux. Tout en pensant au lendemain, que je retrouverai les veaux, les poules, les cochons, mon gros boeuf que je lui parle et il me répond... Pauvres animaux, ils vivent si peu longtemps.

Je n'ai pas gros d'argent. Pour le moment, on réussit à manger. Nous sommes chanceux. La vie est courte, pourquoi s'en faire. Ce sera meilleur de l'autre côté. J'ai rien que 40 ans, donc 20 ans de ma vie avec les cultivateurs. J'aime tout ce qui vient de Dieu. J.J.

À quand la rentabilité de la ferme

Dans votre lettre, cher employé de ferme, vous parlez des gros cultivateurs. Là-dessus je suis partiellement d'accord. Cependant, vous n'avez pas raison de les mettre tous dans le même sac. Vous avez frappé à la porte d'un profiteur et d'un parvenu. Cet homme a sûrement bénéficié de ses parents par un héritage et a eu tout cuit dans le bec. Alors il croit que ça lui donne le droit de mener et de gueuler les autres et cela pour un salaire minimum. Sachant que les gens comme vous aiment ce

PATRON À 50 SOUS



GALAXIE — UN TABLEAU EXÉCUTÉ À LA FRIVOLITÉ — La frivolité a un charme différent, avec ces mailles et son art très libre de les associer en dessins qui n'appartiennent qu'à elle. Modèle No T.N. 2148-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.

4677

8-20



7400



4747

10½-18½

Doigts agiles, cœurs légers

4677 — Trois versions intéressantes d'un même patron. Coupe aisée. TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs dans le 60 po. Prix: \$1.08 taxes incluses.

7400 — Tuque et long foulard des plus pratiques, mitaines assorties. Trois grandeurs, petite, médium, large incluses. Prix: \$1.08 taxes incluses.

4747 — Style original de robe de sortie, encolure incurvée. Demi-tailles: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½. La taille 14½, buste 37 prend 2 vgs ¼ dans le 54 po. Prix: \$1.08 taxes incluses.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

travail et n'ont pas les moyens de s'établir à leur compte.

Pour ce qui est du petit cultivateur, il en va autrement. Celui-là n'a pas les moyens de se payer de la main-d'oeuvre, de se moderniser et n'a pas de prêt à bas intérêt puisqu'il n'a pas d'argent comptant. On crie pour plus de justice, avec raison. À quand la rentabilité de la ferme moyenne? M.L.

ENCHANTÉ DE RENDRE SERVICE: Il y a quelques semaines, une correspondante demandait s'il existait quelque part des clubs de collectionneurs de cartes postales. Voici qu'une lectrice nous envoie ceci, il existe en France un tel club, il faut écrire à l'adresse suivante: Club Iris, Association des collectionneurs de

cartes postales, 102 Ave Denfert Rochereau, Paris XV. Merci madame.

FERNANDE: Je ne connais pas cette "pierre naturelle du Nord" dont vous parlez. Mais j'ai beaucoup de réserve vis-à-vis ces publicités qui promettent le bonheur en vendant une pierre. Pour vous dire toute ma pensée, je n'y crois pas du tout. Le bonheur ne réside pas dans la possession d'une pierre, fusse-t-elle du plus lointain Nord...

UNE QUI AIME: C'est encore ce garçon-là qui pourrait le mieux vous expliquer ce que ces sourires muets veulent dire. Ne pourriez-vous trouver une petite raison pour l'inviter à une sortie, ou une noce? Si vous rêvez à lui, c'est que vous en êtes passablement éprise. S'il ne répond pas à vos avances, alors, il vous faudra vous trouver un autre sujet de rêve. À 17 ans, ce n'est pas difficile. Poids et taille me semblent normaux.

LOULOU QUI VEUT AVOIR UNE RÉPONSE: Pour les agissements absolument anormaux de votre grand frère, c'est à votre père que vous devriez vous adresser. Ne le laissez plus abuser de votre naïveté, menacez-le de tout révéler à vos parents, s'il ne vous rend pas vos photos immédiatement. C'est ignoble et inexcusable. Les mini-jupes ne sont plus de mode. Deux ou trois pouces au haut du genou me semble une longueur normale. Vous devriez tenter de vous rapprocher de votre mère plutôt que de chercher des occasions de tracasseries. Vos agissements sont probablement bien innocents et vous n'y voyez pas les sous-entendus que votre mère prétend y voir. Vous avez tout à gagner à ne plus fréquenter du tout ce frère indigne et votre belle-soeur, je vous en prie, trouvez-vous d'autres endroits où aller garder.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits

Un rire de canard

De tous les animaux de la création, l'homme est le seul qui sache rire. Je ne sais pas à quel moment passant du singe à l'homme, un beau matin le chef de famille s'est levé en poussant des "Ha, ha, ha..." Sa guenon a compris alors qu'enfin elle avait un homme dans la maison!... Tous les troubles ont commencé par là.

D'autres animaux pleurent, mais la manifestation humaine physique la plus visible de l'intelligence, c'est le rire et son petit confrère le sourire. Certains animaux seraient bien servis en fait de gueule pour rire, je pense aux canards par exemple, mais essayez de faire sourire votre canard et vous avez un oiseau mal embouché.

Tout ça pour dire que la radio du matin fait en général bon office en essayant de faire

rire les auditeurs entre 6 et 9 h. C'est probablement à la barre du jour qu'on a la mâchoire la plus barrée... Aussi les vaillants petits hommes qui se lèvent à 4h.30 pour être au poste à 6 h. sont-ils des bienfaiteurs de l'humanité.

Moi, le mien c'est Michel Desrochers de Radio-Canada. Je sais qu'il vous ennuie peut-être parfois en baragouinant en allemand, que vous le trouvez cabotin de couper la parole à Quenneville dans les nouvelles du sport, peu respectueux de l'âge en reprenant les fautes de syntaxe de A. Ouellet, mais moi, Desrochers, je le prends comme il est. C'est l'achat massif: défauts et qualités. L'amour, c'est fou de même.

Je me souviens de l'époque où il faisait les beaux après-midis du samedi à C.K.A.C., déjà j'aimais sa fantaisie, sa culture sous-jacente et sur-jacente, son humour frais. Ensuite, il s'est éclipsé en Europe où l'on a vite reconnu sa façon aimable en le nichant dans une tribune dorée à Radio-Luxembourg. Depuis, il est avec nous, tous les petits matins sur les ondes nationales.

Depuis que l'agriculture est dans l'air, il se permet de composer un personnage avec du fumier aux bottes, c'est un

Télévision Agricole à Radio Canada

LA SEMAINE VERTE dimanche, le 24 novembre de midi à 13 heures

- Le Dossier: le congrès mondial de l'alimentation à Rome.
- La chronique horticole: les broméliades avec Antonin Lebeau.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise.
- Courts sujets: le congrès général de l'UPA, l'Exposition royale de Toronto et la ouananiche.

sous-produit de Gédéon qui n'ajoute pas un fleuron à la couronne de Desrochers. Il lui faudrait venir ouïr les discussions des "habitants style 74" au congrès de l'UPA pour se remettre un peu dans le ton. Je ne lui en veux pas pour autant.

Ce que j'admire surtout en M.D. c'est que son humour reste toujours en haut de la ceinture. Du moment qu'on descend de 3 pouces en bas des hanches, c'est facile de faire rire. On rit souvent à ce moment-là plus par gêne, pour faire comme les autres et parce qu'on aurait l'air fou de ne pas comprendre, que parce que c'est véritablement drôle. Il faut dire que la sangle radio-canadienne est plus rigide que celles des postes privés là-dessus et c'est bon qu'il en soit ainsi. Un enclos d'air frais préservé c'est comme la capsule d'oxygène qu'on absorbe pour ne pas s'asphyxier.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTELEMENT

- On y cultive des fleurs ou des légumes. — Arbre.
- Mariage. — Fer. — Rivière de Suisse.
- Magnésium. — De raisin. — Plante potagère.
- Du pays Basque.
- Chose insignifiante.
- Thallium. — Nickel. — Nez du chien.
- Adverbe de lieu. — Lisière d'un bois. — Atmosphère.
- Qui appartient à la femme. — Solipèdes.
- Lui. — Unité de mesure de volume.
- Tourmente. — Gallium. — Aluminium.
- Nouveau. — Xénon. — Lieu où l'on peut se mettre à couvert.
- Volcan de la Sicile. — Celle qui sale.

VERTICALEMENT

- Femelle du cheval. — Arbre.
- Poisson. — Propre.
- D'un verbe gai. — À lui. — Glucide dont l'hydrolyse fournit un sucre, le glucose.
- Pommier sauvage. — Terre entourée d'eau.
- Irruption faite dans un pays par une force militaire. — Vieux.
- Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Moqueries.
- Entretien des relations sentimentales.
- Hélium. — Irlande. — Le même en nature.
- Pneumatique. — D'Arabie.
- Sorte de mouche dont la femelle pique l'homme et les bestiaux. — Flétri. — Ruisselle.
- Ligne quelconque. — Met sa confiance en. — Planche de bois.
- Genre de légumineuses. — Plante potagère.

Solution semaine prochaine.

Semaine dernière

B	L	E	U	B	O	R	N	A	G	E
O	U	L	L	I	E	R	E	M	E	R
E	E	C	R	E	M	E	R	A	A	
U	L	V	E	R	E	L	A	T	I	F
F	I	E	R	E	A	I	R	E	L	
T	U	E	R	U	R	E	T	R	E	
C	I	R	R	U	S	E	T	I	E	R
H	E	A	P	T	E	E	N	A		
I	R	R	I	T	E	R	S	E	M	L
C	E	S	I	R	O	P	S	U	E	
O	B	O	N	D	E	F	E	N		
T	R	A	I	N	E	A	U	A	R	T

LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 24 AU 30 NOVEMBRE

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (a) enfants; (b) adolescents.

MONTREAL Canal 2 CBFT

DIMANCHE, 24 NOVEMBRE
20h.30 — DON QUICHOTTE (The Adventures of Don Quixote) (4) — G.B. 1972. Comédie dramatique de A. Rukoff avec Rex Harrison, Frank Finlay et Rosemary Leach. — Un gentilhomme campagnard, pris d'une douce folie, parcourt les routes d'Espagne en quête de torts à redresser.

LUNDI, 25 NOVEMBRE
14h.30 — LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES (4) — Fr. 1942. Drame de J. Dréville avec Charles Vanel, Aimé Clariond et Renée Devillers. — Les vilénies d'un homme d'affaires taré.

MARDI, 26 NOVEMBRE
14h.30 — LA TIGRESSE (6) — Esp. 1962. Drame sentimental de J. Bosch avec Arturo Fernandez, Elke Sommer et Teresa Del Rio. — Un pianiste déchu à la suite de la mort de sa femme reprend confiance en lui grâce à l'amour d'une jeune fille.

MERCREDI, 27 NOVEMBRE
14h.30 — PAUL (4) — Fr. 1969. Drame psychologique de D. Medveczky avec Jean-Pierre Léaud, Jean-Pierre Kalfon et Bernadette Lafont. — Un jeune homme se joint à une communauté errante où l'on pratique un curieux mysticisme.

JEUDI, 28 NOVEMBRE
19h.30 — SWEET CHARITY (3) — E.U. 1968. Comédie musicale de B. Fosse avec Shirley MacLaine, John McMartin et Chita Rivera. — Une danseuse dans une boîte minable rêve d'en sortir en dépit d'expériences décevantes avec les hommes.

VENREDI, 29 NOVEMBRE
14h.30 — DE LA PART DES COPAINS (4) — Fr. 1970. Drame policier de T. Young avec Charles Bronson, Liv Ullmann et James Mason. — Pour servir un

homme à collaborer avec eux, des trafiquants de drogue se servent de sa femme et de sa fille comme otages.

MONTREAL Canal 10 CFTM TV

DIMANCHE, 24 NOVEMBRE
19h.00 — LE PARRAIN (The Godfather) (3) — E.U. 1972. Drame policier de F.F. Coppola avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — Malgré sa décision de ne pas se mêler aux affaires de la famille, le fils d'un chef de la mafia américaine finit pourtant par succéder à son père.

LUNDI, 25 NOVEMBRE
14h.30 — FUITE EN FRANCE (5) — It. 1948. Drame de M. Soldati avec Folco Lulli, Enrico Olivieri et Pietro Germi. — Un criminel de guerre en fuite tue une servante qui l'a reconnu.

MARDI, 26 NOVEMBRE
14h.30 — PROMESSES DANGEREUSES (5) — Fr. 1956. Mélodrame de J. Gourguet avec Rellys, Maryse Martin et Françoise Vatel. — Un riche fils de famille, chef d'une bande de collégiens, s'éprend de la fille d'un vieux rempailleur de chaises.

MERCREDI, 27 NOVEMBRE
14h.30 — PLUS DE VACANCES POUR LE BON DIEU (4) — Fr. 1950. Etude de mœurs de R. Vernay avec Sophie Leclair, Serge Lecoine et Jackie Genecl. — Une bande de gosses volent des chiens de luxe qu'ils rendent contre récompense.

20h.00 — UN DE NOS ESPIONS A DISPARU (One of Our Spies is Missing) (5) — E.U. 1966. Film d'espionnage de E. D. Hallenbeck avec Robert Vaughn, David McCallum et Vera Miles. — Un agent secret est chargé de retrouver un savant qui a mis au point un procédé de rajouissement.

JEUDI, 28 NOVEMBRE
14h.30 — LE DÉSORDRE ET LA NUIT (5) — Fr. 1957. Drame policier de G. Grangier avec Jean Gabin, Nadja Tiller et Danielle Darrieux. — Un inspecteur enquête sur un assassinat commis dans les milieux de la drogue.

19h.30 — EL GRECO (4) — Fr. 1965. Film biographique de L. Salce avec Mel Ferrer, Rossana Schiaffino et Renzo Giovannetto. — Récit romancé de la vie orageuse du célèbre peintre crétois.

VENREDI, 29 NOVEMBRE
14h.30 — LA FESSÉE (6) — Fr. 1937. Comédie de P. Caron avec Mireille Perrey, Claude Dauphin et Armand Bernard. — Un voisin ayant filmé une scène de querelle conjugale, plusieurs quiproquos s'ensuivent.

19h.30 — LE MORS AUX DENTS (The Rounders) (4) — E.U. 1964. Western de B.

Kennedy avec Glenn Ford, Henry Fonda et Chill Wills. — Deux cowboys à cours d'argent tentent d'exploiter un cheval très rétif.

SAMEDI, 30 NOVEMBRE

09h.30 — LE REBELLE DE NAPLES (5) — It. 1953. Film d'aventures de G. Brignone avec Anna-Maria Ferrero, Massimo Serato et Nelly Corradi. — Un homme de la cour conspire pour libérer son pays d'un joug étranger.

TROIS RIVIERES Canal 13 CKTM TV

LUNDI, 25 NOVEMBRE
17h.00 — LE PIRATE DU ROI (The King's Pirate) (5) — E.U. 1967. Film d'aventures de H. Colpi avec Alida Valli et George Wilson. — Croquant reconnaît dans un clochard amnésique son mari disparu à la guerre, une femme tente de réveiller ses souvenirs.

MARDI, 26 NOVEMBRE
17h.00 — UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (2) — Fr. 1960. Drame psychologique de H. Colpi avec Alida Valli et George Wilson. — Croquant reconnaît dans un clochard amnésique son mari disparu à la guerre, une femme tente de réveiller ses souvenirs.

MERCREDI, 27 NOVEMBRE
17h.00 — LES CRACKS (5) — Fr. 1967. Comédie de A. Joffé avec Bourvil, Robert Hirsch et Monique Tarbès. — L'inventeur d'une nouvelle bicyclette décide de s'inscrire à une course.

JEUDI, 28 NOVEMBRE
17h.00 — UN HOLD-UP EXTRAORDINAIRE (Gambit) (4) — G.B. 1966. Comédie policière de R. Neame avec Michael Caine, Shirley MacLaine et Herbert Lom. — Avec l'aide d'une danseuse curasienne, un aventurier veut voler une statue précieuse à un millionnaire arabe.

VENREDI, 29 NOVEMBRE
17h.00 — HAMIDA (4) — All. 1965. Poème dramatique de J. Michaud-Mailand avec Jean Davy, Francis Lefebvre et Amor Aouini. — En Tunisie, l'amitié entre un berger arabe et un Français, petit fils d'un patron implacable.

SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

DIMANCHE, 24 NOVEMBRE
14h.00 — CAFE EUROPA EN UNIFORME (G.I. Blues) (5) — E.U. 1960. Comédie musicale de N. Turog avec Elvis Presley, Juliet Prowse et Robert Ivers. — Trois soldats américains, cantonnés en Allemagne, se proposent d'acheter un club de nuit après leur service militaire.

19h.30 — LE CHAT CROQUE LES DIAMANTS (Deadfall) (4) — G.B. 1968. Drame policier de B. Forbes avec Michael Caine, Eric Portman et Giovanna Ralli. — Un voleur de bijoux, attiré par la beauté d'une femme, accepte de collaborer avec son mari dans la réalisation d'un vol prometteur.

LUNDI, 25 NOVEMBRE
09h.15 — POP GAME (5) — Fr. 1967. Drame psychologique de F. Leroi avec Gaétane Lorré, Christian Baux et Bernard Léonard. — Les problèmes d'une apprentie-comédienne aux mœurs libres.

14h.30 — EN MARGE DE L'ENQUETE (Dead Reckoning) (5) — E.U. 1947. Drame policier de J. Cromwell avec Humphrey Bogart, Lisabeth Scott et Morris Carnovsky. — À son retour de guerre, un officier enquête sur la disparition d'un camarade.

16h.30 — SUR LA PISTE DU RHINOCÉROS BLANC (Rhino) (5) — E.U. 1963. Film d'aventures de I. Tors avec Harry Guardino, Robert Culp et Shirley Eaton. — Un zoologiste américain à la recherche d'un couple de rhinocéros blancs en Afrique est aux prises avec un contrebandier.

MARDI, 26 NOVEMBRE
09h.30 — LA RIVALE (5) — It. 1956. Drame de A.G. Majano avec Gérard Landry, Maria Mauban et Roberto Rizzo. — Un officier de cavalerie rencontre une jeune femme et s'éloigne de son amie d'enfance qui veut alors se venger.

14h.30 — AU PAN COUPE (4) — Fr. 1967. Drame sentimental de G. Gilles avec Macha Méril, Patrick Jouané et Bernard Verley. — Une jeune fille de milieu aisé a une brève liaison avec un ancien délinquant.

16h.30 — LA PREMIERE BALLE TUE (The Fastest Gun Alive) (4) — E.U. 1955. Western de R. Rouse avec Glenn Ford, Jeanne Crain et Broderick Crawford. — À cause de son habileté au tir, un marchand est provoqué par un bandit qui ne souffre pas la concurrence.

MERCREDI, 27 NOVEMBRE
09h.15 — MON POTE LE GITAN (6) — Fr. 1959. Comédie de mœurs de F. Gir avec Louis de Funès, Jean Richard et Brigitte Aubert. — Des gitans veulent venger l'honneur de l'une des leurs.

14h.30 — SCOTLAND YARD À L'ÉCOUTE (Information Received) (5) — G.B. 1961. Drame policier de R. Lynn avec William Sylvester, Sabina Sesselman et Edward Underdown. — La police remplace par un de ses hommes un perceur de coffres engagé par des criminels.

16h.30 — LE CORNIAUD (4) — Fr. 1964. Comédie policière de G. Oury avec Bourvil, Louis de Funès et Venantino

Venantini. — Un naïf déjoué innocemment un plan de contrebande.

20h.00 — LE DOSSIER ANDERSON (The Anderson Tapes) (4) — E.U. 1971. Drame policier de S. Lumet avec Sean Connery, Ryan Cannon et Martin Balsam. — À sa sortie de prison, un homme prépare un coup d'envergure.

JEUDI, 28 NOVEMBRE
09h.15 — PANIQUE AU MUSIC-HALL (6) — Esp. 1958. Drame policier de A. Santillan avec Philippe Lemaire, Claudine Dupuis et Arturo Fernandez. — Une jeune fille est injustement accusée de vol, puis de meurtre.

16h.30 — SCOTLAND YARD CONTRE X (The Secret Partner) (4) — E.U. 1961. Drame policier de B. Dearden avec Stewart Granger, Haya Harareet et Bernard Lee. — Un homme est injustement accusé de vol à la compagnie où il travaille.

VENREDI, 29 NOVEMBRE
09h.15 — L'ILE DES DAUPHINS BLEUS (Island of the Blue Dolphins) (4) — E.U. 1954. Film d'aventures de J.B. Clark avec Celia Kaye et Larry Domasin. — Une jeune indienne vit seule sur une île pendant quelques années.

14h.30 — ROMANCE DE PARIS (5) — Fr. 1941. Comédie musicale de J. Boyer avec Charles Trenet, Jean Tisserier et Jacqueline Porel. — À l'insu de sa famille, un ouvrier connaît le succès dans les cafés-concerts.

16h.30 — LA VALLÉE DE LA POUDRE (The Sheepman) (4) — E.U. 1957. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, Shirley MacLaine et Mickey Shaughnessy.

sey. — Un éleveur de moutons s'installe dans une vallée réservée jusque là aux bêtes à cornes.

19h.30 — PETER GUNN DÉTECTIVE SPÉCIAL (Gunn) (5) — E.U. 1967. Drame policier de B. Edwards avec Craig Stevens, Edward Asner et M.T. Marshall. — Un détective privé recherche le meurtrier d'un chef de la pègre.

SAMEDI, 30 NOVEMBRE
20h.00 — L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE (The Man Who Shot Liberty Valance) (3) — E.U. 1962. Western de J. Ford avec James Stewart, John Wayne et Vera Miles. — Un homme tente de débarrasser d'un bandit une ville terrorisée.

AUTRES CANAUX

- ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)
- OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)
- MATANE — Canal 9 (CBGAT)
- RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
- RIVIERE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)
- CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
- MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine.



Quelle époque!... Lui aussi menace de faire grève!...

ANNONCES CLASSÉES

CÔÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus de la même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus au bureau de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressés comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS gratuit... 2 jeux aiguisage gratuitement avec toutes réparations de tondeuse à vapeur. Aiguisage garanti à l'huile, 75 jeux, vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart et la vente de broches électriques Stewart, travail garanti, retour 48 heures, adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, casier Postal 24 Sorel Québec.

MESSIEURS à notre usine, faisons un aiguisage parfait clippers d'animaux. Barbiers, \$1.50 set, réparons correctement votre tondeuse électrique Clipmaster Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide, adressez L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Cté Yamaska, Qué, JOG 1J0.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "clippers" aiguisage fait sur meule à diamant, garanti pour 25 à 35 bêtes \$1.50 le "set". EMILE BOLDUC, 831 St-Georges, Trois-Rivières, G9A 2L2.

AIGUISAGE et réparation de clippers d'animaux, aiguisage \$1.50 le jeu, couteau et rondelle, chaque viande, vendons lame, tondeuse neuve et seconde main, ouvrage garanti, LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

AIGUISAGE lames clippers vaches, moutons, huile 1.00 le jeu, ouvrage garanti retour 24 heures, garanti tondeuse votre troupeau, FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, Sorel.

CONFIEZ-nous aiguisage lames, clippers vaches, moutons huile \$1.00 garanti tondeuse votre troupeau, ouvrage garanti, retour 24 heures, USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232 Prince, Sorel.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANES. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SAUD,
STE-THÉRÈSE-DE-BLANVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vèlée ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'interurbain acceptés. Aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cté Richmond, Tél.: (819) 845-2149.

HEREFORD enregistrés, boeufs, primaires \$200., génisses éprouvées, pores Damworth enregistrés, truies et verrats prêts pour service. AIME LABONTÉ, St-Gilles, Cté Lotbinière, G0S 1Z0. Tél.: (418) 888-3395.

CHAROLAIS mâle et femelle pur sang et croisé de trois mois à 1 an, ainsi que vache et taure saillie. FERME DE CHAROLAIS, 1610 Notre-Dame, Ancienne Lorette. Tél.: 872-2841.

Parce que la vache Ayrshire est reconnue pour sa production élevée en lait et en gras, B.C.A. moyen 129-126.

Parce que la vache Ayrshire produit un lait à 4% de gras

Parce que la vache Ayrshire est reconnue pour sa longévité, plusieurs vaches ont plus de 10 lactations.

Vous auriez sans doute intérêt à élever du AYRSHIRE PUR-SANG ENREGISTRÉ. Pour informations

LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC
14, ave des Bouleaux,
Victoriaville, Qué.
Tél.: 758-8948.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-L'Érmitte, Cté L'Assomption, route 48; tél.: ferme 7 hres à 9 h. 56 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, pesant de 1,200 lb. à 1,400 lb., vèlant en tout temps, bonnes conditions. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cté Matane, Tél.: 775-7018.

ACHETEUR - VENDEUR

De vaches ou de taures saillies ou ovèlées, d'animaux à boeuf, de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang avec ou sans quota, de roulant de ferme quel que soit l'endroit. Paiements argent comptant. ANTOINETTE MARC LEBLANC, St-Sylvestre, Cté Nicolet, Tél.: (819) 285-2929 - 285-2040 - 285-2322.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cté Verchères, Tél.: 649-1169.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous-peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805 Côte Terrebonne, Terrebonne, route 29, tél.: 666-8181.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant Ontario, vèlant novembre et décembre, prix spécial pour plusieurs, s'adresser: FERME ÉMILIEN CHOUINARD, R. R. 1 Luceville, Cté Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

TROUPEAU à vendre: 150 brebis sélectionnées, 2 à 5 ans, ainsi que 3,000 bêtes de foin. Renseignements: ANDRÉ PARENT (418) 257-4611.

HEREFORD enregistrés, choix sur troupeau pur sang, P. LEGAULT, St-Jean-de-Matha, Qué. Tél.: 886-2933.

REPRODUCTEURS à vendre: truies et verrats Yorkshire et Landrace ainsi que truies hybrides de premier croisement. Tous primés sur l'indice gain-gras. S'adresser: COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, (514) 378-7981.

VERRATS Yorkshire classés et sélectionnés en tout temps, aussi truies classées sujets garantis. CHRISTOPHE TURGEON, St-Anselme, Dorchester, Tél.: 885-4740.

À VENDRE: belles truies hybrides et mâles pur sang Yorkshire et Duroc avec indice gain-gras. ANDRÉ FORCIER, St-Bonaventure, (Yamaska), (819) 396-5130.

TRÈS bon reproducteurs à vendre: Landrace et Yorkshire verrats, aussi truies hybrides de premier croisement, tous classés. JÉRÔME POIRIER, St-Pie (Bagot) (514) 772-2893.

SWEDISH Landrace, Chester White, Yorkshire, Lacombe, Welsh, Tamworth, Berkshire, English Large Black, British Saddleback, Hampshire, Duroc, Hybrides tachetés bleu. Catalogue gratuit de 14 pages remplies illustrant des races porcines enregistrées. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

À VENDRE jeunes chiens COLLIE ÉCOSSAIS, beau type

MAURICE CARON
St-Roch-des-Aulnaies
Tél.: 354-7701

ANIMAUX MORTS

Achetez animaux morts ou vivants, payez les meilleurs prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cté St-Hyacinthe, Tél.: 792-3834.

À VENDRE DIVERS

POMMES à vendre .12 la lb. 1169 Petite Cavalline à Rougemont. Tél.: 469-2903.

QUOTA de lait de consommation (classe 1) 1783 lb/jour à vendre, tout ou par ranches, Grégoire POTVIN, 1325rang Yamaska, Farnham (514) 293-6555.

2 GRANGES complètes à défaire et un traineau Lorry double, 400 perches de cèdre et divers autres articles tous en très bonne condition. Tél.: (514) 332-2183.

MOTO-NEIGE Bombardier olympique 1973, 340 CC, 2 cylindres environ 350 milles, très bonne condition. Prix \$600.00. Tél.: 467-3532.

100 couches avec chassis. AIME LEBLANC, 514 rivière sud, St-Eustache, (514) 473-9259 (le soir).

1,000 BALLES de paille et 1500 balles de foin à St-Roch de l'Assomption, Cté l'Assomption. (514) 588-3407.

BOIS de construction à vendre 8 x 8 carré à 12 x 12 carré, 18 à 24 pieds, long, épinette et pins rouge. Pin en 2 et 1 po. Tél.: 573-3016.

QUOTA de 4,600 de poules pondeuses à vendre. Tél.: 935-3479.

MIEL BLANC

Rucher Antoine Chagnon. Ouvert tous les jours. 240 Rang Beauce, Calixa-Laval, Cté Verchères.

CAGES à lapins à vendre. Téléphoner le jour à 436-7818 et le soir à 435-7570.

À VENDRE piquets cèdre sept pieds de long, prix \$1.00 chacun. Tél.: (514) 435-2763.

TRAPPEUR ATTENTION NE manquez pas cette chance pour \$10.00 je vous enverrai le secret pour capturer le renard au piège et au coler, en plus la méthode pour faire la drogue. Méthode garantie. EDMOND MORNEAU, St-Samuel-de-Horton, Cté Nicolet, P.Q. Tél.: (819) 353-2371.

VITAMINE

Germe de blé: 500 capsules \$9.95
1000 capsules \$15.00
Lécithine: 500 capsules \$9.00
1000 capsules \$17.00
Vitamine C: 100 Mgr, 500 tablettes \$6.50
1000 tablettes \$12.00
GERBEX
331 Principale
St-Thomas-d'Aquin
Cté St-Hyacinthe.

COMMERCES À VENDRE

MEUNERIE à vendre à quelques milles de St-Hyacinthe, plusieurs années d'opération, coûte la moitié d'une bonne terre et rapporte 3 fois plus. Pour des heures normales de travail, propriétaire dispose à initier acquéreur, si nécessaire. E.R. BOUHER (514) 773-2126. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

SUCRERIE à vendre comprenant 300 chaudières, bon ordre, 2,000 entailles idéal pour cueillette en moto-neige, bois secs pour 3 ans, 15 arpents, aussi râteau Ferguson sur P.T.O., porté. GHISLAIN DEMERS, Joly, Cté Lotbinière, 728-2596.

COMMERCE DE fruits et légumes à vendre, fait de très bonnes affaires. Ste-Anne-des-Plaines, Cause: maladie. (514) 435-7873.

Porcherie à vendre, avec maternité et pores à l'engrais, située à St-Isidore Dorchester. S'adresser à

CLÉMENT MORIN,
rue Morin, St-Isidore, Dorch.
G0S 2S0
Tél.: 646-5910 - 646-5994

COUPLES DEMANDÉS

JEUNE couple demandé pour travailler sur ferme laitière, maison 5 pièces chauffée fournie, expérience exigée, possibilité de devenir co-propriétaire après un certain temps de service, salaire à discuter. La terre de Chez Nous, 515 ave. Viger, Montréal (Case 72).

COUPLES demandés pour l'entretien d'un poulailler, maison fournie, salaire à discuter. PASCAL POULTRY FARM, (près de St-Jovite) Tél.: (819) 687-2956 ou écrire à C.P. 56, Arundel, P. Qué.

COUPLES demandés, 38 ans et plus, ou 2 femmes, \$500/mois, logé, nourri, pour prendre charge de foyer de patient convalescent. Tous sont assés vigillants, assurance chômage, congé, devrait être très propre et consciencieux, devrait être avoir de très bonnes références. Vrai chez-soi, pour personne répondant aux normes. Mme E. Grant, R.R. 3 l'Annonciation, P. Québec. JOT ITO. Tél.: (819) 275-5160.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE à tricoter: Orlon; domestique; laine à tapis; Poly-on. Coton à tisser; salières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brassardville.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME demandé pour entretien général sur ferme et industrie avec expérience dans l'élevage de porcs. Logé et nourri. ROLLAND CODERRE, St-Germain de Grantham, Cté Drummond, Qué. Tél.: (819) 395-4575.

CÉLIBATAIRE ou marié demandé pour travailler sur ferme laitière bien mécanisée, nourri, logé. Très bon salaire pour personne qualifiée. Tél.: Farnham (514) 293-5795.

OUVRIERS agricoles demandés. Cherchez-vous un emploi? Si vous avez des connaissances agricoles et possédez des aptitudes pour les travaux de ferme, adressez-vous à: MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DU QUÉBEC, 100, Place Charles Lemoine, Édifice du Métro, Suite 278, Longueuil J4K 2T4. Tél.: 873-2648.

HOMME demandé avec expérience pour ferme laitière et industrielle. \$150.00 par semaine. Logé, nourri ou maison fournie. (514) 245-2604.

MACHINES OUTILLAGE

SPECIAL D'AUTOMNE

2 CHARRUES Ford 5 porteurs déclencheur portées et semi-portées comme neuve. 1 videur de silo Starline 20" complet moteur 5 HP, 1 saison d'usage, prix \$1150; 1 videur de silo Beatty 16" complet, 1 saison d'usage moteur 5 HP, prix \$875; 1 videur de silo Clay 17" complet, moteur 5 HP \$550.00; 1 épandeur à fumier Oliver 335 minots tandem très propre; 1 épandeur de fumier New-Holland 275 minots tandem, très propre. Grande quantité de pneus neufs pour tracteur de ferme de toutes dimensions. Pour plus d'informations s'adresser à LOUIDA PAYER INC., R.R. 4 Sherbrooke, (819) 569-7483.

VENTE DIRECTE

au prix convenable
- Combine à patates à 2 rangs "Weimar"
- Grime commander et gazelle 1 rang,
- Whitted 1 rang, en bon état,
- Batteuses, Massey-Ferguson,
- Clayson, Claas et International
- Tracteurs toutes marques en bon état.
écrivez à
TRACTORMAC LTD.
49 Queen Victoria St.
London E.C.4, Angleterre

FOURRAGÈRE usagée de toutes marques, faucheuse conditionnée de toutes marques motorisées ou à prise de force, bolte d'ensilage (usage) souffleur à silo (usage), presse à foin avec lance-halles de toutes marques, pipeline de Laval usagé, installation comprise ou pas. CHARTIER NOËL INC., 571 boul. EST LORVILLE, Tél.: (819) 228-5117 ou (819) 228-2759. Abitibi: Claude Boudreau Palmarolle, (819) 787-2455.

RÉSERVOIRS EN VRAC

Réservoirs en vrac très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HENAU, 3750 Notre-Dame-de-Lourdes, Joliette. Tél.: (514) 759-2300.

RÉSERVOIRS EN VRAC

Réservoirs en vrac usagés, reconditionnés vérifiés partout et garantis comme neufs. Nous garantissons l'approvisionnement au titre qu'un neuf. Livraison partout au Québec. S'adresser à: JOCELYN HOULE, 253, Ste-Angélique Nord, Joliette. (514) 756-8793.

RESERVOIRS EN VRAC

Distributeur. Vente, échange, installation. De Laval, Dari Kool, Milk Keeper, Zéro, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: FERNAND LEFÈVRE, Cap Santé, Cté Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

MACHINERIE agricole usagée pour tous vos besoins, à vendre. S'adresser à: GILLES BEAUDRY, Verrier, Ontario, (705) 594-2878.

RÉSERVOIR en vrac, vente et échange avec garantie et installation au Québec. S'adresser à: CLAUDE AMESSE (514) 371-3125 et Ontario, RAOUL SAUVÉ (613) 674-5545.

2 RÉSERVOIRS en vrac, 600 gallons DeLaval, unité 3 forces, 175 gallons Jamesway unité 1 force, 15 ans usage. GUY LAVIGNE, St-Hermas, Deux-Montagnes, Tél.: (514) 258-4360.

SOUFFLEUSE à neige McKee, modèle 6 et 7 pi., économie et prix avantageux. LEO DUBOIS & FILS LTÉE, Ste-Thérèse, Tél.: (514) 435-3521 et 435-3601.

TRACTEUR Case no. 730, modèle 1965 en bon ordre, environ 2,000 heures d'usage, attelage 3 points. R. PROVOST (514) 796-3338.

TRACTEUR International 756 avec cabine et chargeur au gaz 1,000 heures d'usage; tracteur Ford 3,000 diesel, 1500 heures d'usage; épandeur de fumier New-Holland P.T.O., 180 minots comme neuf; déchargeur de silo Patz avec moteur 3 forces comme neuf; râteau de côté International; herse à roulettes Ford, 28 disques, 3 points comme neuf. GEORGES HASENBERGER, 484 Ruisseau St-Louis ouest, Marieville, P.Q. Tél.: (514) 466-3386.

CHAÎNE DE SCIE

N'achetez pas de chaîne de scie avant d'avoir vu notre catalogue gratuit. Fruits des économies colossales sur nos produits supérieurs; chaîne en boucles et bobines. Barres-guides, pignons, limes, meuleuses, coins et autres accessoires de scies. Écrivez aujourd'hui même. ZIP-PENN CO. LTÉE., Dept. Q4, Box 5877A, London Ontario, N6A 4L6.

POMMICULTURES

POUR CONTRÔLER chambre à pomme au gaz. 2 "scrubbers" de marque Arcosorb no 8 à vendre. Prix d'achat, neuf \$12,500.00 chacun. Refrais les deux pour \$8,000.00. REFRIGÉRATION INDUSTRIELLE BARBIER INC., 75 boul. des Laurentides, Laval, tél.: (514) 667-8060.

NETTOYEUR d'étable Beatty avec 240 pieds de chaîne manuelle. S'adresser à 2009 boul. St-Henri, Mascouche, P. Qué. Tél.: (514) 474-0441.

1 TRACTEUR Nuffield avec chargeur, très bonne condition 4,003; 1 charrette Hydreil comme neuve 4 raies 600. Tél.: (514) 467-2283. St-Basile.

PIPELINE Surge, 4 unités avec lavage automatique, 2 balances "True-Test" approuvées par R.O.P., 1 réservoir en vrac Mueller, 700 gallons. ROBERT D'AOUST, rivière St-Stanislas, St-Stanislas de Rostka. Tél.: (514) 373-6638.

À VENDRE, moteur Caterpillar D8 AD13000, bucket à neige. Matériels pour truies, frame de générateur 3 points, souffleur neige. (514) 753-9689. St-Ambroise de Kildare (Joliette).

TRACTEUR 165 Massey-Ferguson diesel avec pelle et cabine; souffleur à neige de 6 pi. et 6 pi. 1/2. Tracteurs: Massey-Ferguson 165 diesel, 624 International, 2135 et 65 diesel Massey-Ferguson industrielle avec pelle: 950 David Brown diesel, Allis Chalmers D-15 gaz et pelle, 65 Massey-Ferguson au gaz, Fordson Major diesel, Ford 4,000 au gaz industriel avec pelle, Case 430, au gaz, 400 McCormick avec pelle. Chânes à tracteur, faucheuse conditionnée 469 New-Holland; épandeurs d'engrais 110 et 130 minots sur pneus. J.B. GIRARD, 194 rue St-Henri, St-Denis-sur-Richelieu, Cté St-Hyacinthe. 787-2013.

MAISONS

DÉSIRE louer maison de campagne en dehors de 40 milles de Montréal. Tél.: (514) 323-4429 ou (514) 769-3776.

COUPLES ambitieux désirant revenu supplémentaire. Opportunité exceptionnelle. Travailler ensemble à temps plein ou partiel. Pour rendez-vous, Écrire à G. et R. FISET, Ancienne Lorette. Tél.: (418) 872-2960.

UN DEMANDÉ

FOURRURES demandées, achèterais, vieux manteau en chat sauvage, bonne condition, payant \$60.00 et plus. Tél.: frais virés (514) 843-4000.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour pour la ponte (blanc ou rouge) et pour la chair. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL (PONT-VIAU), 25 Boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte, poussins d'un jour et démarrés, oisons, cannetons, faisans, chapons de 3 semaines. Catalogue illustré. TWEDDLE CHICKS, Fergus, Ontario.

SILOS

SILOS
BÉTON ARMÉ COULÉS
16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.
ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILOS

SILO ACIER INOXYDABLE SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondulées. Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 b/hr. Flévateur à godets - Convoyeur à vis. Crible - balance - séchoir à foin. Équipement de meunerie.

Service d'un Ingénieur Agronome, ODILON LEBRUN & FILS INC., Distributeurs, Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie Maskinongé, P.Q.

TERRES À VENDRE

ST-JEAN-BAPTISTE de Rouville: belle ferme très productive, 105 arpents. Maison impeccable 7 pièces, chauffage air chaud, grange, étable, laiterie, porcherie, 2 grandes remises, garages, 22 bêtes à cornes, machinerie complète en parfait état, possibilité de vendre sans animaux ni roulant. MLS Yvette Duranleau, 674-4531, 672-0321. IMMEUBLES A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.

TERRÉ située à St-Grégoire (Nicolet), 100 arpents en culture, bonnes bâtisses, maison en pierre des champs, style canadien, construction 200 ans. Propriété bien entretenue. S'adresser à: 223-2747.

FERME 60 arpents à St-Jacques, spécialisée culture maraichère, clientèle établie, 3 serres; 14,000 pieds carrés, chauffage central dans chaque serre, air climatisé, système d'alarme, système d'irrigation, maison modèle 60 x 12, cause santé. M. GERNAEY, 5 ruisseau, St-Georges-nord, St-Jacques. Tél.: 839-2200.

VICTORVILLE: Ferme de 330 arpents en culture, situé à St-Valère, environ 9 milles de Victoriaville, troupeau de 140 bêtes comprenant 75 vaches, quotas 740,000 lb. industriel. Bâtiments neufs étable 260 pieds, silo 450 tonnes, bien mécanisée, maison 10 pièces. DONAT GIROUARD, St-Valère (Arthabaska), (819) 752-4175.

GRANBY: ferme de 300 acres avec bonnes bâtisses, porcherie de 1,100 pores (Photo M.L.S.), A. Loiseau, 469-2711 - 372-1260. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

FOSTER: ferme d'environ 150 arpents, 30 arpents boisés avec remise et grange, près autoroute Cantons de l'Est, (photo M.L.S.) René Viens, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

ST-CÉSaire: ferme 135 arpents en culture, bonnes bâtisses, troupeau 50 têtes, roulant complet, comptant requis \$30,000. (photo M.L.S.) Clément Larivière, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

BROMONT: ferme de 500 acres avec bâtiments, machinerie, en très bonne condition, paysage merveilleux, vue sur montagne, ruisseau longe la ferme, érablière avec sucrerie, peuti-être vendus avec ou sans roulant (photo M.L.S.) Cardinal, 372-1620, 263-1025. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

FERME laitière environ 200 acres dont 60 drainés, 55 vaches à lait, 9 taures, 19 veaux d'élevage, l'équipement latier au complet ainsi qu'approvisionnement Champion Lazerne 1973, MARCEL ROCHER, St-Vallier, (Johnson), (514) 793-2326.

Si vous voulez vendre votre ferme: contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires. VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ



Participez aux grands concours de Noël de la TCN

Pour la 8^e année consécutive, La Terre de Chez Nous lance ses deux concours de cartes et de contes de Noël. La participation massive de plusieurs centaines de concurrents de tous les âges ne laisse aucun doute sur l'intérêt que suscitent tels concours.

Nous incitons donc nos lecteurs à s'inscrire à l'un ou l'autre des concours en faisant parvenir leurs dessins et textes d'ici le 8 décembre prochain AU PLUSTARD.

Comme l'an dernier, un jury sera chargé de déterminer le choix des gagnants dans les différentes catégories et des prix intéressants seront octroyés aux lauréats. Plusieurs autres prix sont prévus à l'intention de ceux qui se classeront deuxième ou troisième et des mentions pourront être accordées au gré des membres du jury.

Suivant la qualité des travaux présentés, La Terre de Chez Nous reproduira avec la liste des gagnants quelques écrits et cartes de son édition de Noël.

Cartes de Noël

Utilisez les matériaux de votre choix: papier blanc ou de couleur, jute, gouache, peinture à l'eau, fusain, crayons de cire, etc.

Les deux critères principaux qui seront considérés par le jury seront l'originalité du sujet et son exécution. Il est inutile de soumettre des reproductions de cartes commerciales, lesquelles seront automatiquement rejetées.

Première catégorie: 5 à 9 ans.
Seconde catégorie: 10 à 15 ans.
Troisième catégorie: 16 ans et plus.

IMPORTANT: Il faut inscrire à l'endos de chaque carte vos nom, âge et adresse et insérer celle(s)-ci dans une enveloppe suffisamment affranchie à: Concours "Cartes de Noël", La Terre de Chez Nous, 515, Ave Viger, Montréal H2L 2P2. Prière d'indiquer au coin extérieur gauche de votre envoi le numéro de votre catégorie.

Contes de Noël

Le conte aura un maximum de 700 mots. Le jury tiendra compte de l'originalité et du style. Si possible traiter le sujet de façon légère ou teintée d'humour. Dans le cas des participants d'âge scolaire, il est recommandé de faire attester l'authenticité du conte par le professeur de l'élève.

Première catégorie: 14 ans et moins.
Seconde catégorie: 15 ans à 17 ans.
Troisième catégorie: 18 ans et plus.

IMPORTANT: Prière d'indiquer vos nom, âge et adresse à l'endos de votre texte. C'est à cet endroit que doit apparaître, pour les moins de 18 ans, la signature du professeur ainsi que le nom et l'adresse de l'école. Faites parvenir votre inscription à: Concours "Contes de Noël", La Terre de Chez Nous, 515, Ave Viger, Montréal H2L 2P2. Il faut indiquer au coin extérieur gauche de l'envoi le numéro de votre catégorie. N.B. Aucune carte ni conte ne seront retournés.



La Suède nous envoie un nouveau produit

Une importante coopérative laitière suédoise négocie actuellement avec des entreprises laitières américaines pour mettre en marché une tartinade de "lait de beurre" qui, paraît-il, a le goût du beurre mais contient beaucoup moins de matières grasses que ce produit et la margarine.

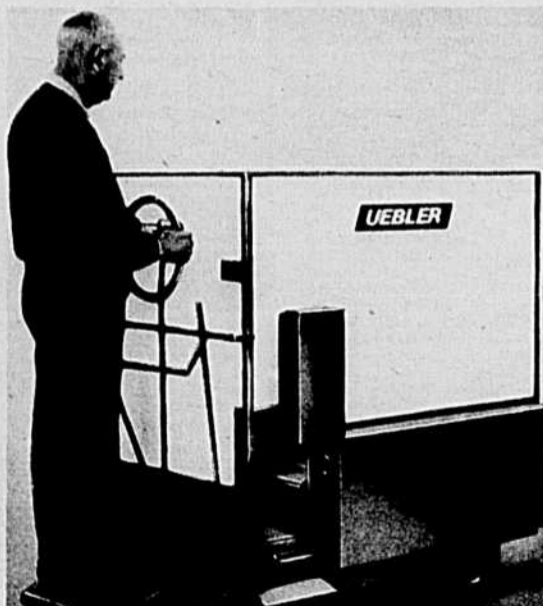
Cette tartinade s'appelle "Latt & Lagom" (léger et correct), la commercialisation en est actuellement faite à

l'essai en Suède par une coopérative laitière très puissante du nom de Mjolkcentralen. Les Suédois ont donné le nom suivant à leur produit: minarine. Les principaux ingrédients en sont l'huile de beurre, un concentré de protéine de lait de beurre et l'huile de soya non hydrogénée. La teneur en matières grasses est de 40%. La saveur en est rehaussée par des ingrédients aromatiques utilisés dans la margarine et la teneur en protéines du produit est de 7.5 grammes par 100 grammes. On dit que le prix de ce produit concurrence celui de la margarine.

Nous avons
un
"UEBLER"
pour vous

"UEBLER" c'est un soigneur, mélangeur motorisé en 2 versions, au gaz ou électrique. Il est éprouvé efficace, fiable et son rendement est inégalé dans tous les ensilages de maïs, foin, etc...

Prix complet à partir de
\$1,695.



Pour plus de détails
consulter votre dépositaire
local ou directement
au distributeur.

LOUIDA PAYEUR
INC.

R.R. 4, Sherbrooke,
Québec,
Tél.: (819) 569-7483

NOMINATION



La Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield a un nouveau directeur régional en la personne de M. Réal Montcalm. Originaire de St-Louis, comté de Beauharnois, après des études en agriculture à Ste-Martine, M. Montcalm tout en travaillant a complété un cours d'administration à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Permanent diocésain à la JRC de Valleyfield, puis dirigeant au niveau national jusqu'en 1966 où il entra à l'emploi de la Fédération de l'UCC de St-Hyacinthe. À partir de 1970, M. Montcalm fut directeur-adjoint du service de l'Information à la Fédération des producteurs de lait industriel. Le nouveau directeur régional de St-Jean-Valleyfield est marié et père de trois enfants.

L'UPA de Nicolet occupe de nouveaux locaux

La Fédération de l'UPA de Nicolet occupe depuis le 1er novembre de nouveaux locaux au 6019, Place 21 Mars, à Nicolet. On prendra note par ailleurs que le numéro de téléphone demeure le même, soit 293-5838.



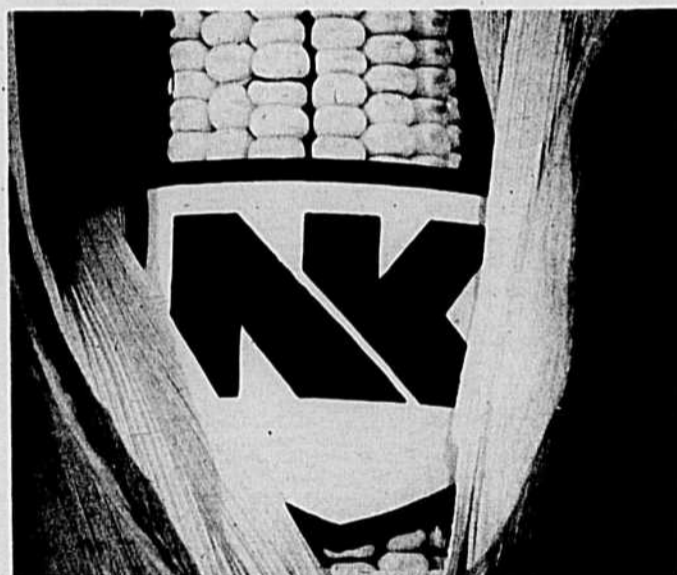
LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance vie

**CHEZ NOUS
C'EST
RASSURANT**

Assurance-vie,
incendie, vol, auto,
rentes de retraite
enregistrées...

Siège social
1259, rue Berri, Montréal
H2L 4C7
Tél.: 849-2104

et la compagnie coopérative
incendie et accidents



supervedette™ KE408

Maturité de 70 à 75 jours
2400-2500 unités thermiques

Hybride quadruple précoce. Hauteur moyenne. Épi moyen légèrement conique, fortement attaché. Bonne vigueur des semis, bonne qualité des tiges. Adapté à toutes les régions à maïs hâtif du Canada.



Agrocentre®

Communiquez avec l'Agrocentre CIL le plus près de chez vous.

Agrocentre CIL

C.P. 243, St-Hyacinthe, Québec. Tél.: (514) 796-3360.
C.P. 339, St-Pie, Québec. Tél.: (514) 772-5140.

Agrocentre CIL

5 Massawippi, Lennoxville, Québec. Tél.: (819) 567-3464.

Agrocentre CIL

20 rue Turcotte, C.P. 454, Victoriaville, Québec. Tél.: (819) 758-8424

Agrocentre CIL

Agromart Farnham, 200 rue Comeau Nord, Farnham, Québec. Tél.: (514) 293-3131

Agrocentre CIL

Servicentre Harnois Inc., 531 Rang Sud, St-Thomas de Joliette, Québec. Tél.: (514) 759-1520.

Agrocentre CIL

Les engrais chimiques Ricard, 155 rue Ste-Anne, St-Rémi de Napierville, Québec. Tél.: (514) 454-3112.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, le 14 novembre 1974

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)	
moins de 4 lb	52¢-58¢
4 lb et moins de 5	55¢-62¢
5 lb et moins de 6	66¢-70¢
6 lb et plus	67¢-72¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	nil
6 lb et plus	46¢-49¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	67¢-71¢
10 lb et moins de 16	67¢-69¢
16 lb et plus	61¢-63¢
Canards	90¢-92¢

Semaine se terminant
le 23 novembre 1974

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	30½¢
5 lb et moins de 6	30½¢
6 lb et moins de 7	30½¢
7 lb et plus	35½¢

POULES

Moins de 5 lb	.03¢
5 lb et moins de 6	.03¢
6 lb et moins de 7	.03¢
7 lb et plus	.12¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	.38½¢
12 lb et moins de 20	.39½¢
20 lb et plus	.38¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur pour la semaine
se terminant le 23 novembre 1974

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario		Producteurs Québec		Distributeurs
A-Extra-Gros	62¢	59½¢	71¢		
A-Gros	59¢	56½¢	68¢		
A-Moyens	54¢	51½¢	63¢		
A-Petits	40¢	37½¢	49¢		
A-Pee-Wee	nil	17½¢	29¢		
En vrac			.03¢ de moins		

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITIERES ET AUX USINES

Octobre 1974

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	105,377,474	\$11.13	80.0%
Classe II	5,063,307	8.75	3.8%
Classe III	8,689,412	6.42	6.6%
Classe IV	3,467,639	6.27	2.6%
Surplus	9,214,531	6.76	7.0%
Total	131,812,363	\$10.29	100.0%

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 16 novembre 1974
FAB MONTREAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 84¢, 93, 85¢.

Prix du gros au détail - pains (moyenne hebdomadaire) 89.1¢ la livre. Prix de vente par la Commission Cana-

dienne du lait, en 56 lb., 85¢. Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 52½¢ à 56¢. Procédé rouleaux, 54¢. Aliments du bétail, 40¢ à 42¢.

Poudre de lait de beurre, animal 44¢ à 46¢. Poudre de lait de beurre comestible 48½¢.

Poudre de lacto-sérum (pe-

tit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hydroscopique, 25½¢. Pulvérisation bétail: 16¢. Procédé rouleaux, bétail 07¼¢ à 09¢.

Lait évaporé, caisse 48/16 \$13.35.

Judi, le 14 novembre 1974

Prix du fromage: blanc 91.5¢, coloré 91.8¢.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 19 novembre 1974

FRUITS

POMMES: Cortland 4.00 - 4.25/boite de verger, McIntosh 4.25 - 4.50/boite de verger, Jaunes et Rouges Délicieuses 6.00/boite de verger, McIntosh 5.50 - 5.75/12 cellos de 3 lb, Cortland 5.25/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.75 - 3.00/50 lb, 1.75 - 2.00/25 lb. CAROTTES: 2.00/50 lb, 2.75 - 3.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, mini-carottes 4.00/20 cellos de 12 oz. CHOUX: Verts 1.75 - 2.25/16 ou 50 lb, Rouges 2.50 - 3.00/12, Savoie 2.50 - 3.00/12. CHOUX CHINOIS: 2.50 - 2.75/12. LAITUE: Frisée 3.50 - 3.75/24.

OIGNONS: Jaunes Gros 3.50 - 4.00/50 lb, Moyens 2.50 - 2.75/50 lb, 0.65 - 0.75/10 lb, 4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Rouges moyens 4.50 - 5.00/50 lb, ou 3.25 - 3.75/12 cellos de 2 lb. PANAIS: 4.00/12 cellos de 2 lb. POIREAUX: 1.50 - 1.75/12. RUTABAGA: Ordinaire 2.75 - 3.00/50 lb. TOMATES: de serre 4.00 - 4.25/8 lb. POMMES DE TERRE: 1.85 - 1.95/50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 2.25 - 2.35/50 lb, 1.25 - 1.30/25 lb, 0.52 - 0.56/10 lb., N.-B. 2.10 - 2.20/50 lb, 1.15 - 1.25/25 lb., 0.48 - 0.55/10 lb, Québec 1.85 - 1.95/50 lb, Caroline du Nord 7.25 - 7.50/50 lb, Russett Oregon 8.50 - 8.75/90 à 100 tubercules.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 18 novembre 1974: 966 bovins, 788 veaux, 2 porcs, aucun agneau ni mouton.

Comparées à lundi dernier, les réceptions de bovins lundi ont été beaucoup plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de vaches de type laitier. Avec de fortes réceptions la demande était limitée et le marché modéré. Les bouvillons offerts en vente étaient de qualité commune.

Les offres de veaux étaient à peu près les mêmes que celles de lundi dernier. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Les prix des veaux de bonne qualité variaient de stables à très fermes, tandis que les veaux de qualité moyenne et commune étaient à peine stables.

La moyenne des prix du porc en Ontario, pour lundi, le 18 novembre 1974: à l'indice 100: \$58.26.

BOUVILLONS

Communs 21.00-42.00

VACHES

D-1-2 21.00-23.75
D-3 18.00-20.75
D-4 13.00-17.75

VEAUX DE LAIT

Bons 55.00-65.00
Ventes jusqu'à 81.00
Moyens 45.00-54.50
Communs 20.00-44.50
De remplacement 29.00-49.00

TAUREAUX

..... 18.50-30.50

TAURES

Communes aucun

AGNEAUX

Bons aucun
Communs aucun
Légers aucun

MOUTONS

Bons aucun
Communs aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés du 15 novembre 1974

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.82	6.82	6.98	7.02
Orge	6.71	6.71	6.77	6.81
Avoine canadienne	6.44	6.38	nil	6.55
Maïs américain (Jaune, no 3)	7.04	7.12	7.08	7.08
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	6.81	6.86	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1973
MONTRÉAL			
Son de blé	5.60	5.50	5.30
Gru rouge de blé	5.75	5.65	5.50
Tourteau de soya 49%	8.90	9.20	10.55
Tourteau de soya 44%	8.40	8.70	9.85
Tourteau de colza 34%	6.00	6.50	4.75
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.50	5.50	5.25

Source: Office canadien des Provenades

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux pares d'engraissement, quinzaine se terminant le 8 novembre 1974. (MARCHÉ LIBRE - Base: Tête des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3 100	Orge alim. #1 100	Avoine alim. #1 100			
	Boisseau livres	Boisseau livres	Boisseau livres			
	3.53	5.88	2.66	5.54	1.87	5.50
19 nov.	3.89½	6.50	2.98	6.21	1.98	5.82
18 nov.	3.89	6.48	2.98½	6.21	1.93½	5.70
15 nov.	3.99	6.65	3.08½	6.42	2.00	5.88
14 nov.	3.98	6.63	3.07½	6.41	2.00	5.88
13 nov.	3.97½	6.62	3.07½	6.41	1.99½	5.86

N.B. Les prix aux meuneries et pares d'engraissement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 18 novembre 1974

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	58.55-59.35	Porcs	54.95-59.90
moyenne	59.00	moyenne	56.75
Truies	36.65-37.75	Truies	35.25-36.40
moyenne	36.86	moyenne	35.82

Prix payés en Ontario

Porcs	55.80-59.35	Porcs	53.10-59.90
moyenne	58.26	moyenne	55.88
Truies	30.00-37.75	Truies	34.00-36.40
moyenne	36.60	moyenne	35.42

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

FEDCO contrainte de diminuer le prix des oeufs

Une diminution de \$0.10 la douzaine pour chaque catégorie d'oeufs du Québec est entrée en vigueur le 11 novembre.

Cette décision est intervenue à cause des surplus d'oeufs qui entrent au Québec, surplus qui proviennent surtout des États-Unis. On a en effet dénombré 144,657 caisses de 30 douzaines (soit 52,076,580 oeufs) entrés depuis le 26 octobre dernier (Statistique du ministère de l'Agriculture du Canada). Où sont passés tous ces oeufs?

Si les consommateurs prenaient le temps d'identifier les oeufs du Québec, cela réglerait bien des problèmes. Voici donc ce que recommande Fedco pour bien identifier les oeufs du Québec:

— Vérifier si la marque FEDCO est bien inscrite sur la boîte ou encore l'estampille "Produit du Québec";

— Surtout voir s'il y a un code représenté par la lettre "Q" suivie d'un numéro qui représente le numéro du poste de classification où les oeufs ont été classés, inspectés et emballés. À ce moment-là, vous avez des oeufs du Québec, avec un "Q" estampé sur le côté de la boîte.

La feuille d'érable avec la mention CANADA A-1 ne signifie pas que les oeufs proviennent du Québec, pas plus que du Canada, mais uniquement qu'ils répondent aux normes canadiennes. Les oeufs qui proviennent des États-Unis arrivent en général par l'Ontario, où ils sont reclassés et ensuite revendus à bon prix au Québec, ceux-là ne portent aucune identification sur la boîte.

Une scène à la fois classique et comique des films muets nous montre le héros désespéré et affamé faisant bouillir et mangeant ses savates.

"Mmmm... comme un bifteck," dit-il. Et l'auditoire éclate de rire.

Indirectement, nous pourrions bientôt avoir l'occasion de manger nos vieux souliers et, assez ironiquement, ils goûteront le bifteck.

Selon M. Hugh Jeffers, chef de la Sous-section des aliments du bétail au ministère fédéral de l'Agriculture, les déchets de tannerie et le vieux cuir peuvent être transformés pour l'alimentation des bestiaux.

Les bovins peuvent ingérer ces produits transformés et les convertir en bifteck, sans que la saveur de la viande soit modifiée.

De nos jours, le vieux cuir n'est pas le seul produit insolite proposé pour l'alimentation du bétail. Il y a également les restes des boulangeries, les déchets des cuisines et d'entreprises, les effluents des usines de pâtes et papiers, le fumier et les sous-produits du raffinage industriel.

"Les pressions qui sont faites en faveur de l'usage de ces produits comme aliments du bétail ont un sens," affirme M. Jeffers. Pour répondre à la demande mondiale d'aliments, il nous faut utiliser pleinement toutes les ressources protéiques.

"Les animaux concurrencent l'homme pour les aliments. Ce dernier s'accommode de céréales comme aliment, alors que les bovins et les autres ruminants peuvent utiliser des ressources alimentaires qu'il nous serait impossible de digérer."

Toutefois, avant d'utiliser certains déchets animaux et industriels comme composants des aliments du bétail, il nous faut être absolument certain qu'ils sont sans danger, pour les animaux et les gens qui achèteront éventuellement le bifteck au supermarché.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral réglemente les aliments du bétail mis en vente.

Tous les aliments composés du bétail écoulés au Canada, sauf les toniques et les adjuvants, doivent être enregistrés auprès du gouvernement fédé-

Aliments sains pour le bétail



ral. De plus, tous les composants doivent être approuvés. Tous les aliments préparés à la demande de l'agriculteur ne sont pas tenus d'être enregistrés, mais ils ne peuvent contenir que des composants approuvés et doivent être conformes à toutes les autres exigences concernant les aliments composés qui sont enregistrés.

Les aliments qui renferment des substances médicamenteuses prescrites par un vétérinaire constituent une autre exception à la règle de l'enregistrement des aliments.

Avant d'accepter toute nouvelle substance pour la vente comme aliment du bétail ou composant, M. Jeffers et ses collègues la contrôlent très soigneusement.

S'il y a lieu, ils étudient l'emploi des aliments du bétail dans les autres pays. Ils scrutent toutes les publications scientifiques disponibles sur le sujet et consultent les chercheurs du gouvernement et des universités. S'ils ne sont pas satisfaits, ils demandent des essais d'alimentation pour s'assurer que le produit est inoffensif et utile au bétail.

"Cette méthode exige souvent beaucoup de temps et d'argent; parfois les

fabricants et les agriculteurs se montrent impatients, poursuit M. Jeffers. Toutefois, le bien-être des agriculteurs et la santé publique constituent nos principales préoccupations."

M. Jeffers croit que de nombreux déchets industriels seront approuvés et enregistrés dans l'avenir comme composants des aliments du bétail.

Le Ministère examine actuellement une demande d'enregistrement de déchets de cuisine transformés.

"Nos premiers examens microscopiques ont révélé la présence de particules de feuilles métalliques d'emballage, de verre et de cellophane dans ce produit, et il faudra examiner avec les fabricants les moyens de résoudre ce problème. Nous devons également nous assurer que les températures de transformation sont suffisamment élevées pour tuer toute bactérie nocive," soutient M. Jeffers.

"Lorsque nous serons assurés que le produit est satisfaisant, nous pourrions l'enregistrer, mais non sans avoir acquis cette certitude.

"Nous étudierons les vieux souliers, les déchets de pâtes et papiers et les autres possibilités au fur et à mesure que l'industrie nous les apportera."

Mettez \$868 dans votre poche

avec un bâtiment d'acier Duraforme

40'
x
50'

Pour un temps limité
Bâtiment tout acier
avec grande porte et
murs d'extrémité

\$4,494

f.a.b. Terrasse Vaudreuil

AUPARAVANT \$5,362

FERME

Les grandes portes conviennent aux plus grosses machines de ferme.

COMMERCE

Possibilités de conception presque illimitées.

INDUSTRIE

Portes et bâtiment tout en acier de jauge 22.

NE TARDEZ PAS: CETTE OFFRE PREND FIN À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS ACTUELS. ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ À FRAIS VIRÉS.

DURAFORME INC.

1111 TERRASSE VAUDREUIL Québec
Téléphone: 514-344-1761

Nom Téléphone:
Adresse
Province Code postal
Date prévue de construction:
Dimensions prévues du bâtiment: largeur x longueur

TCN 20-11-74

DOCUMENTATION GRATUITE

une nouvelle brochure sur le traitement de la mammite

Le traitement de la VACHE TARIÉ

Réduisez les pertes dues à la mammite

Renseignez-vous sur les techniques modernes de traitement de la vache tarie. Apprenez les méthodes nouvelles de prévention de la mammite. La brochure contient ces renseignements.

Obtenez-la gratuitement de votre vétérinaire.

Offerte à titre de Service au public par les

Ayerst*

LABORATOIRES AYERST
Division de
Ayerst McKenna & Harrison Limited
Montreal Québec